

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2189 - MARI 16 DÉCEMBRE 2014

Clôture de la session ordinaire de septembre

L'appel de Joseph Kabila à l'unité et à la cohésion nationale

Le chef de l'État, Joseph Kabila, s'est plié lundi à l'exigence constitutionnelle qui l'astreint à prononcer devant la représentation nationale, à la faveur de la clôture de la session de septembre, un discours sur l'état de la Nation. Sur le plan sécuritaire, il a réitéré son credo de tout mettre en œuvre pour neutraliser toutes les forces négatives qui écument l'est du pays lâchant au passage que tous les crimes commis sur les paisibles populations à Beni et ailleurs ne resteront pas impunis.

En outre, le chef de l'État a indiqué que toutes les élections prévues par les lois de la République seront organisées conformément aux dispositions qui seront prises par l'institution compétente pour ce faire, à savoir la Ceni. Vis-à-vis des partenaires extérieurs, il a indiqué que les Congolais sont prêts à recevoir d'eux des avis, conseils et suggestions « mais jamais des injonctions ».

Page 12



Joseph Kabila prononçant son discours sur l'état de la Nation

RÉFORME DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Des médecins inspecteurs provinciaux seront affectés en dehors de leurs provinces d'origine

La recommandation est issue de la réunion du Comité national de pilotage du secteur de la santé (CNPSS). Le ministère de la Santé publique a été exhorté à désigner les médecins inspecteurs provinciaux en tenant compte de la représentativité de chaque province et que ces médecins soient affectés en dehors de leurs provinces d'origine. Outre la structuration du CNPSS, le ministère devra par ailleurs poursuivre celle du comité

de coordination du Fonds mondial de lutte contre la tuberculose, le paludisme et le sida et son intégration dans le Comité national de pilotage.

Pour la mise en service des cadres des divisions provinciales de la santé, le comité national de pilotage recommande de lancer un appel à candidatures pour les postes de chefs de division et chefs de bureau à pourvoir.

Page 12



Félix Kabange Numbi.

DROITS DE LA FEMME

Le leadership féminin en RDC expliqué aux étudiants de l'UPC

Organisée par l'Université protestante du Congo (UPC) avec l'appui de l'ONU Femmes, une entité des Nations unies qui milite pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la conférence-débat sur la jeunesse et le leadership féminin a ciblé la communauté estudiantine de ce campus. Plusieurs intervenants qui s'intéressent aux questions des droits de femme et à l'égalité des chances ont entretenu l'assistance sur plusieurs sous-thèmes tirés du thème principal.

Le Dr Gaby Nsakala qui a exposé sur « *Le leadership féminin et les violences basées sur le genre dans les milieux universitaires* » a reconnu que la vulnérabilité biologique et socioculturelle de la femme font qu'elle soit plus exposée que l'homme à la contamination du VIH-sida. Cette vulnérabilité, a-t-il renchéri, est une réalité dans les milieux universitaires où les étudiantes sont souvent victimes d'harcèlement sexuel.

Page 13

SANTÉ MOBILE

Bientôt des innovations en Afrique

L'Agence des États-Unis pour le développement international (US Agency for international development, USAID) et l'opérateur de télécommunications Orange ont noué un partenariat à ce sujet. Le nouveau partenariat pour développer des innovations dans le domaine de la santé mobile (m-santé) a été annoncé à l'occasion du Forum mondial mhealth (Global mhealth forum) qui se tient à Washington. L'objectif de ces innovations de m-santé est d'aider à soigner et prendre en charge les individus dans les pays en développement en Afrique.

Le personnel de santé pourra utiliser cette technologie pour partager ses connaissances médicales, collaborer à distance avec des spécialistes où qu'ils soient et améliorer les soins apportés aux patients. Le grand public pourra bénéficier des plateformes de m-santé pour accéder aux informations sanitaires.

Page 13

ÉDITORIAL

Gâchis

Revenons un instant sur le désastreux sommet de la Francophonie qui s'est tenu fin novembre à Dakar, non pour déplorer une fois encore le double jeu de la France qui permet l'élection de la Canadienne Michaëlle Jean à la tête de l'OIF, mais pour souligner la responsabilité des États africains dans ce choix non conforme à leur volonté. Car, c'est bien en surfant sur leurs divisions, sur leur incapacité à choisir un candidat africain, sur leur manque de solidarité que François Hollande a « blousé » ses pairs comme l'on dit en langue populaire.

Le manque d'unité ainsi affiché, si l'on y réfléchit bien, n'a rien de surprenant dans la mesure où l'Afrique se montre incapable de parler d'une même voix dans les débats internationaux qui portent sur des questions tout aussi essentielles. Plus divisée que jamais même si ses dirigeants affirment le contraire, elle se condamne à ne jouer aucun rôle, ou presque, dans la recherche de solutions adaptées aux crises qui la déchirent. En témoigne le fait, aberrant admettons-le, que l'Organisation des Nations unies se trouve contrainte d'envoyer sur le terrain, en Afrique, des « casques bleus » issus d'autres continents, lesquels sont évidemment incapables de restaurer la paix là où elle se trouve menacée.

Constatée depuis plus de dix ans en République démocratique du Congo, cette triste réalité se reproduit aujourd'hui en Centrafrique et débouchera inévitablement sur les mêmes résultats catastrophiques. Nous en faisons le pari ici même, aujourd'hui, sans risque de nous tromper car les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets.

Soyons justes donc : l'Afrique est la vraie responsable de cet état de fait. Comme elle l'a démontré une fois de plus à Dakar, ses dirigeants n'ont toujours pas pris conscience du poids qui serait le leur s'ils parvenaient à s'entendre sur les questions de fond. Face aux grandes puissances qui l'asservissent pendant plusieurs siècles, elle continue d'agir en ordre dispersé, pérorant et gesticulant mais ne parvenant jamais à s'entendre lorsqu'il s'agit d'affirmer sa présence sur la scène.

Devant un tel gâchis, l'on en vient à se demander ce qui pourrait déclencher l'indispensable éveil d'un continent qui rassemblera le tiers de l'humanité dans moins de cinquante ans.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'opposition réitère son appel au dialogue

Au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 15 décembre à Brazzaville, le collectif des partis de l'opposition congolaise, signataire de la déclaration du 17 août 2012, a une fois de plus invité le pouvoir à aller au dialogue.

Abordant pêle-mêle les questions d'actualité, ce groupement de partis a abordé plusieurs points notamment les « atteintes aux droits et libertés démocratiques », « les menaces et autres intimidations », le changement de la constitution du 20 janvier 2002, le dernier sommet de la Francophonie de Dakar et enfin le dialogue national. S'agissant par exemple des « atteintes aux droits et libertés démocratiques », ces partis ont souligné que celles-ci sont matérialisées par les obstructions aux réunions des partis politiques de l'opposition ainsi qu'aux mesures liberticides à l'encontre des médias privés.

Quant aux « menaces et autres mesures d'intimidation », elles se caractérisent selon ces partis par la mise en place d'un système de peur et de chantage au moyen des services de sécurité et de propagande pour annihiler tout risque de contestation ou de ma-



< Sans données à partir du lien >

nifestations. Le cas notamment, a rappelé l'opposition, de la radio forum interdite de diffuser son programme intitulé « Expression directe des citoyens et des associations ». Abordant la question du débat sur le changement de la constitution, le collectif a signifié que dans un système démocratique et d'Etat de droit, la constitution est le cadre juridique de référence qui s'impose sans exception à tous les citoyens, ainsi que dispose l'article 50 qui stipule : « tout citoyen a le devoir de se conformer à la constitution, aux lois et règlements de la république ». Du dernier sommet de la Francophonie, ces partis ont d'abord déploré que l'Afrique n'ait pas été capable de proposer un seul candidat, ce qui

lui donne d'ailleurs une mauvaise image. Ils ont félicité l'élection de Michaëlle Jean comme secrétaire générale de l'OIF et espèrent qu'elle va œuvrer pour la démocratie et l'Etat de droit ainsi que pour la tenue des élections libres et transparentes dans l'espace francophone.

Quant au dialogue national souhaité par toute la classe politique congolaise, ce collectif a une fois de plus rappelé que la convocation de celui-ci est un impératif pour la société qui aspire à une alternance pacifique. Il s'agit, selon ce collectif, de « construire en toute responsabilité et en toute intelligence, les conditions permissives d'une alternance apaisée et consensuelle en 2016 ».

Jean Jacques Koumbemba

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le PCT réaffirme son attachement au dialogue

Pierre Ngolo l'a fait savoir dans son allocution prononcée le 14 décembre à l'ouverture de la première session ordinaire du conseil fédéral de la ville de Brazzaville. C'est en abordant l'actualité nationale dominée par le débat sur la Constitution du 20 janvier 2002 que le secrétaire général du Parti congolais du travail a rappelé à l'assistance composée de membres du parti que la deuxième réunion

extraordinaire du bureau politique avait engagé le parti dans ce débat.

Il a rappelé qu'une commission du Bureau politique a été mise en place et que celle-ci travaille continuellement sur le sujet. Pour lui, le débat sur la constitution est un débat démocratique face auquel la foi des acteurs politiques congolais est soumise à l'épreuve. « Se parler sans relâche en sachant reconnaître au peuple la

prérogative qui lui revient dans toute société démocratique », a-t-il insisté. « Notre démocratie dont nous revendiquons légitimement tous d'être à la recherche des voies de perfectionnement, ne peut pas se mouvoir en étouffant la libre pensée et expression sur les questions majeures et en cautionnant la pratique de l'invective, de la terreur et de la force », a-t-il encore dit.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras

Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongoc.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Institut national du travail social ouvre ses portes

Les 60 premiers étudiants de cette structure, sélectionnés après concours, seront, formés, pendant trois ans, dans trois filières pour devenir : assistants de service social, éducateurs spécialisés et animateurs de développement social local.

Mis en place grâce à l'expertise de l'Institut social de Lille (France), l'Institut national du travail social (INTS) sera érigé à Ignié, dans le département du Pool, à 45 Km de Brazzaville. En attendant sa construction, les étudiants suivront les cours au Centre de promotion sociale de Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. Placé sous une double tutelle, cet institut a officiellement ouvert ses portes le 15 décembre à Brazzaville. Administrativement, c'est le ministère des Affaires sociales qui devrait s'assurer que les compétences développées répondent bien aux besoins d'accompagnement social des populations vulnérables. Sur le plan académique, la tâche revient au ministère de l'Enseignement supérieur qui est le garant de la certification et du contenu de la formation ainsi que de la reconnaissance des diplômes qui y seront délivrés.

Quelles missions pour l'INTS ?

Cet institut aura pour missions d'assurer la formation initiale des étudiants admis au concours d'entrée ; assurer la formation continue dans le domaine du travail social ; développer la recherche-action et la recherche



Une vue du présidium

appliquée au travail social. « Les formations en travail social à l'Institut national du travail social sont des formations supérieures, en alternance, préparant à la licence professionnelle, au master et au doctorat en travail social. Ces formations sont articulées autour d'un enseignement théorique de 1620 heures et d'une formation pratique de 1680 heures, soit douze mois de stage sur des sites qualifiants », a expliqué le ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul.

En effet, les produits sortis de cet institut permettraient au ministère bénéficiaire de mener des activités de prévention, de protection, de prise en charge et de promotion à l'autonomisation des groupes vulnérables. Il s'agit

précisément des enfants en difficultés, les personnes handicapées, les personnes âgées, les femmes en situation de précarité, les ménages démunis, les populations autochtones. Ils permettront également de combler le déficit en personnel qualifié dans les affaires sociales. « À l'horizon 2016, uniquement pour les circonscriptions d'action sociale de la ville de Brazzaville, les besoins en professionnels qualifiés s'élève à 452. Or, actuellement le ministère des Affaires sociales compte 2500 agents dont seulement 284 sont titulaires du diplôme d'État d'assistant social, soit un pourcentage de 11% », a rappelé Émilienne Raoul.

Elle a également annoncé les ambitions de la tutelle consistant à augmenter progressive-

ment le nombre d'apprenants pour atteindre en quelques années 385 étudiants en formations initiales et 300 en formation continue et celle recevoir par ailleurs des étudiants étrangers. Après l'ouverture, le ministère des Affaires sociales envisage de poursuivre la recherche sur l'analyse des besoins des populations afin de les faire correspondre aux formations en accompagnement social.

« Résoudre de façon significative et progressive le déficit très important en personnel spécialisé »

Présidant la cérémonie au nom de son homologue de l'Enseignement supérieur, le ministre de la Recherche scientifique et l'Innovation technologique, Bruno Jean Richard Itoua, a rappelé que la création de l'INTS s'inscrivait dans le cadre de l'appli-

cation de la circulaire du président de la République, du 18 septembre 2009, portant feuille de route du gouvernement. En effet, ce document prescrivait la relance, la redynamisation et la modernisation des écoles de formations des infirmières et auxiliaires sociales existantes ; et programmait la création de trois autres écoles dans le sud-ouest, dans le centre et dans le nord du pays. « L'ouverture, ce jour, de cet institut vient donc concrétiser la volonté du chef de l'État de rendre le système éducatif plus performant et de résoudre de façon significative et progressive le déficit très important en personnel spécialisé dans le domaine des affaires sociales », a indiqué Bruno Jean Richard Itoua. Rappelons que le projet de création de l'INTS deux grands ensembles : le référentiel pédagogique et la construction des bâtiments. Au terme des études sur le référentiel pédagogique, il s'est avéré la nécessité urgente de former les agents sociaux en qualité et en quantité pour accomplir la vision de l'action sociale. Quant à la construction des bâtiments et leur financement, le projet bénéficie d'un apport financier dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement, signé en septembre 2010 entre la République du Congo et la République française. La convention d'affectation des fonds entre le Congo et l'Agence française de développement a été signée le 11 juin 2013.

Parfait Wilfried Douniama

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Un accord transitoire trouvé à Lima

Durant deux semaines de négociations, les 195 délégations présentes à Lima la capitale péruvienne ont accepté de surmonter leur divergence. Les Etats se sont engagés à limiter à 2°C la hausse de température de la planète, et à baisser les émissions de gaz à effet de serre de 40 à 70% d'ici à 2050.

À l'issue des travaux, le ministre péruvien de l'Environnement, Manuel Pulga Vidal, président de la COP20, n'a pas caché son émotion : « J'ai plus appris en deux semaines de discussions avec 195 pays que pendant toute ma carrière d'homme d'Etat. Car mettre d'accord des partisans que beaucoup de choses séparent - des pays en développement, qui subissent le changement climatique de plein fouet, des émergents comme la Chine ou l'Inde, qui se développent rapidement, et des pays industrialisés, responsables pour une grande part du réchauffement -, n'a rien d'aisé. »

Pour sa part le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius a, lors d'une conférence de presse, déclaré : « S'il n'y avait pas eu d'accord ici à Lima, cela aurait été très, très difficile de réussir à Paris. Cela ne veut pas dire que tous les problèmes sont réglés, mais on a beaucoup avancé. Ce qui a été fait au Pérou donne une bonne base : tous ceux qui veulent un succès à Paris peuvent être soulagés. » Dès 2015, la communication en matière de lutte contre le changement du climat doit démarrer. Par ailleurs, le délai concernant les pays les moins avancés a été allongé jusqu'au mois d'octobre de la même année.

Malgré la signature le 14 décembre de cet accord, plusieurs observateurs et les ONG présentes sur place sont peu satisfaits. Ils dénoncent l'absence de précisions, critiquant un manque d'ambition et un faible engagement dans le soutien aux pays en développement. La COP21 prévue l'an prochain à Paris, s'annonce donc cruciale car les différentes parties vont tenter d'obtenir un protocole contraignant.

Fiacre Kombo

GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

Le ministère de l'Économie fluviale forme son personnel

Cette formation de six jours, ouverte le 15 décembre à Brazzaville, vise à doter ce ministère d'une administration plus performante, essentiellement orientée vers les résultats.

Organisée avec l'appui du Programme des Nations-unies pour le développement (Pnud), cette formation se tient sur le thème : « La GAR, un outil efficace pour la dynamisation et la valorisation de l'économie fluviale ». Celle-ci intervient après la première organisée récemment, sur l'usage informatique et la gestion administrative, en faveur du même personnel. En effet, pendant six jours, le personnel du ministère des Voies navigables et de l'Économie fluviale, à travers des exposés animés par des spécialistes en la matière, devront assimiler des notions de base sur la gestion axée sur les résultats (GAR).

La GAR sous-entend une approche novatrice de gestion

fondée sur une planification rigoureuse, visant l'atteinte des résultats tangibles et mesurables à l'aide d'indicateurs. « La GAR est une approche managériale qui a fait la preuve de sa pertinence et de son efficacité dans le monde entier. Elle constitue aujourd'hui un véritable outil de référence qui offre un cadre cohérent de planification et de gestion stratégique. La GAR a considérablement induit des changements transformationnels partout où elle a été mise en œuvre », a souligné la représentante du coordonnateur des agences des Nations-unies, représentant résident du Pnud au Congo, Ginette Mondongou Camara.

En organisant cette formation, le ministère des Voies navigables et de l'Économie fluviale vise un certain nombre d'objectifs. En premier lieu, il vise l'amélioration de la qualité de ses services, en formant son personnel. Aussi vise-t-il à se doter d'une administration plus

performante, orientée vers le résultat. Mais au-delà de tout, ce département ministériel, qui est aussi un secteur porteur dans l'économie nationale, voudrait aussi contribuer au développement du pays et à la diversification de l'économie, conformément aux nouvelles ambitions du gouvernement. Le directeur de cabinet du ministre des Voies navigables et de l'Économie fluviale, Rock Gbala Houlamy, qui a supervisé l'ouverture du séminaire, a invité les participants à être plus assidus et attentifs, afin de bien assimiler les notions enseignées.

« J'attache du prix à votre assiduité car votre participation ne constitue pas une fin en soi. Si d'importants moyens ont été consentis pour réaliser cette activité, c'est pour qu'au sortir de ce séminaire, vous soyez suffisamment armés pour améliorer vos compétences et vos performances sur vos lieux de travail respectifs », a-t-il conclu.

Firmin Oyé

SANTÉ

Un chercheur béninois présente des produits contre la prostate et le diabète au Congo

Antéprost et Diabétolyse ont été présentés officiellement le 12 décembre, à Brazzaville, par le pharmacien industriel, chercheur phytothérapeute également ancien président industriel du Conseil de l'ordre des pharmaciens du Bénin, Henri Charles Aïnadou.

D'après ce chercheur, ces produits sont des médicaments traditionnels améliorés ou des compléments alimentaires fabriqués à base des plantes. Ces produits sont désormais disponibles dans les officines congolaises. Ils sont acquis sur ordonnance du médecin et obéissent au respect de la dose. Ils ont un effet positif pour d'autres types de cancer d'après ces explications. Les patients ne doivent pas s'en approprier après automédication.

Outre cette maladie de prostate, Henri Charles Aïnadou a expliqué qu'il existe le diabète de type 1 et de type 2. Pour toutes ces maladies, il a demandé une alimentation riche en légume et moins en viande rouge. Le chercheur a invité ses confrères pharmaciens à la recherche. Aux gouvernements d'accompagner la médecine traditionnelle. « La phytothérapie entre dans une alternative étonnante moins encore explorée des grands laboratoires. Les médicaments traditionnels améliorés sont très simples et apportent d'excellents résultats », a-t-il conclu.

Au terme de la cérémonie, le président de l'intersyndicale des pharmaciens du Congo, le Dr Boniface Okouya, a félicité le chercheur phytothérapeute béninois, Henri Charles Aïnadou.

Lydie Gisèle Oko

LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

L'association «Les amis des enfants» œuvrent dans les écoles primaires

A travers une déclaration rendue publique le 15 décembre à Brazzaville, le président de cette association s'est félicité de la vulgarisation de leurs nouvelles méthodes d'informations sur le VIH-Sida au niveau des écoles primaires du sixième arrondissement de Brazzaville.

Cette déclaration faite en mi-décembre découle d'un constat inquiétant des pratiques sexuelles honteuses qui gagnent les milieux juveniles et cadre avec le mois de décembre souvent consacré aux initiatives de lutte contre la pandémie du VIH-Sida. « Disons non au VIH-Sida. C'est le condensé d'un message captivant que nous lançons depuis 2009 dans les écoles primaires de Brazzaville à l'égard des enfants, adolescents et jeunes scolarisés parce que nous sommes sûrs que cette couche de la population peut bel et bien échapper à cette maladie transmissible » explique Ciani Quevai Yoka.

Ayant constaté un grand besoin au sein de la société actuelle en ce qui concerne l'éducation sexuelle et l'encadrement des enfants, l'association Les amis des enfants a pensé promou-

voir le sigle P.A.F qui résume les concepts préservatif, abstinence et fidélité, une manière pour elle, de contribuer à l'épanouissement des enfants en matière de lutte contre le VIH-Sida.

Outre la promotion de ces concepts, l'association procède également à la distribution des prospectus dans les écoles pour conforter ses actions de sensibilisation au VIH-Sida. Selon le président Ciani Quevai Yoka, sa structure est tenue d'informer toute couche juvénile n'importe où le besoin s'impose, car dit-il, « les enfants d'aujourd'hui, c'est le monde de demain ». Par ailleurs, l'association dénonce les pratiques sexuelles honteuses telles, la fellation, cunnilingus et la sodomie. Des films immoraux, fruits des Nouvelles technologies de la communication. « Nous lançons un appel à tous les jeunes du Congo et ceux du monde entier au rejet immédiat de toutes sortes de pratiques abusives et immorales afin d'être une jeunesse responsable et digne », déclare Ciani Quevai Yoka. Par ailleurs, l'association est confrontée à

l'indifférence du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire malgré la volonté de ses membres à parcourir toutes les écoles du Congo. « Nos correspondances sont souvent perdues suite à une négligence de l'administration scolaire et surtout quand nous demandons à monsieur le ministre de nous accorder l'autorisation à exercer nos activités de sensibilisation contre le VIH-Sida en milieu scolaire. Nous déplorons cette attitude amère depuis des années » indique Ciani Quevai Yoka. Reconnue pour ses nombreuses initiatives, l'association Les amis des enfants a réalisé en 2011, un court métrage intitulé « l'Ecole du VIH » qui a été sélectionné en 2012 parmi les meilleurs au festival de Cannes en France.

Rappelons que les textes internationaux notamment ceux de l'Organisation des nations unies (ONU), tels que la Convention internationale des droits de l'Enfant (1989) reconnaît en son article 34 que : « Les Etats parties s'engagent à protéger l'enfant contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle ».

Fortuné Ibara



R D 711

COMMUNIQUÉ

Le Directeur général du Port autonome de Pointe-Noire informe les propriétaires des conteneurs en déshérence stationnés dans l'enceinte portuaire de procéder dans un délai de dix jours à l'enlèvement desdits conteneurs.

Passé ce délai, le Port se réserve le droit de s'en dessaisir sans aucune autre formalité.

À cet effet, les intéressés devront avant toute opération se faire enregistrer auprès de la direction commerciale du Port autonome de Pointe-Noire dans l'enceinte portuaire.

Il rappelle par ailleurs que l'accès dans le domaine public portuaire des conteneurs vides est strictement interdit à l'exception :

- des conteneurs destinés aux usagers (clients du PAPN et du CFCO) disposant des installations portuaires (magasins, hangars, terre-plein...);
- des conteneurs devant être empotés à la gare de fret et ce, après autorisation expresse du Port autonome de Pointe-Noire et du Chemin de fer Congo océan.



Fait à Pointe - Noire, le 2 DEC. 2014

Pascal Ngotene

PASCAL NGOTENE

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« La politique étrangère d'un État, même en nos temps cathodiques sans histoire ni mémoire, ne s'adresse pas à sa population, mais au reste du monde. »

Caroline Galactéros, France, docteur en sciences politiques, cabinet de conseil en intelligence stratégique
Planeting, le Point, 13 décembre 2014

« Je suis pour les sanctions contre tout ceux qui ont été les auteurs des crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, dont le peuple centrafricain a souffert. Y compris Michel Djotodia. »

Nicolas Tiangaye, RCA, premier Premier ministre de la transition, RFI, 14 décembre 2014

« L'Histoire tire justement sa richesse de sa diversité, pas de l'ostracisme. »

Jean-Pierre Bejot, Français, fondateur et Directeur de la Dépêche Diplomatique, article publié dans lefaso.net, 14 décembre 2014

« L'année 2014 sera une nouvelle fois l'année la plus chaude depuis la fin du XIXe siècle. »

Jeffrey Sachs, directeur du Earth institute à l'université de Columbia, Libération du 12 décembre 2014

« Nous pouvons émerger demain si l'État comprend dans les faits sa qualité d'agent économique de statut spécial chargé de la mise en condition favorable de l'économie. »

Patric Sane, Sénégal, Club des intellectuels & cadres intellectuels Républicains (Cicr), Le Quotidien, 12 décembre 2014

ÉDUCATION

Le Fawe plaide pour l'insertion des questions du genre dans les programmes d'enseignement

Le plaidoyer a été fait au terme de l'atelier de formation des membres du comité exécutif du secrétariat permanent, organisé du 9 au 13 décembre à Brazzaville par le Forum des éducatrices africaines (Fawe) qui s'inscrivait dans le cadre de l'exécution de son plan d'action 2014

En effet, les participants au séminaire de formation sur la pédagogie qui intègre le genre ont, pendant cinq jours, suivi plusieurs communications. Ils ont été sensibilisés, entre autres, au concept genre ; au contexte d'une école qui intègre le genre ; à la pédagogie qui intègre le genre et à la préparation d'une leçon qui intègre le genre. Les autres sous-thèmes ont porté sur : le matériel didactique sensible au genre ; le langage qui respecte le genre de la classe ; l'interaction en classe qui tient compte du genre ; le contrôle de la maturation sexuelle, face aux harcèlements sexuels ; le suivi et l'évaluation de la pédagogie qui intègre le genre.

Selon la coordinatrice nationale du Fawe Congo, Honorine Nkaya, la pédagogie qui intègre le genre aide la jeune fille à rester longtemps dans la salle de classe. Si l'enseignant n'utilise pas la pédagogie qui intègre le genre, a-t-elle expliqué, on peut assister à l'abandon des filles par rapport à l'enseignement ou encore par rapport à l'attitude que l'enseignant a vis-à-vis des jeunes filles. « Ces derniers temps, les enseignants ont quelque fois des propos discriminatoires, or, avec la pédagogie qui intègre le genre, on nous montre même que le matériel didactique que l'enseignant utilise doit répondre à cette pédagogie. Souvent dans les textes ou les images, on montre le papa



Rosalie Kama Niamayoua entourée de Honorine Nkaya et Anthony Ohemeng-Boamah

qui va au travail et la maman est à la cuisine, ce sont des textes qui ont des stéréotypes sexistes », a commenté Honorine Nkaya.

Rappelons-le, cet atelier animé par trois membres du Fawe Congo ayant bénéficié d'une formation en la matière à Addis-Abeba, visait à promouvoir cette structure en formateurs en pédagogie intégrant le genre, en vue de la démultiplication de cette formation au bénéfice des enseignants. Patronnant la cérémonie, la présidente du Fawe Congo, Rosalie Kama Niamayoua, a émis le souhait de voir les ministères en charge des questions d'enseignements insérer la pédagogie qui intègre le genre dans les programmes d'enseignement et dans tous leurs programmes de formation. « Maintenant que le nombre de personnes ressources a été démultiplié, nous comptons sur les ministères et les partenaires pour nous appuyer et permettre au Fawe Congo d'intervenir au cours de l'année 2014-2015 auprès des Ecoles normales d'instituteurs de Brazzaville, Owando et Dolisie, ainsi qu'à l'Ecole normale supérieure). Notre

souhait serait que les ministères en charge des enseignements insèrent la pédagogie qui intègre le genre dans les programmes d'enseignement et dans tous leurs programmes de formation », a plaidé le Pr Rosalie Kama Niamayoua.

Soulignons que le Fawe a pour mission de promouvoir l'équité et l'égalité des sexes dans les domaines de l'éducation en Afrique par la promotion des politiques, pratiques et attitudes positives à l'égard de l'éducation des filles. Les attitudes et pratiques positives à l'égard des filles doivent, a rappelé la présidente de l'antenne nationale, retenir l'attention de ses membres. D'après elle, parmi les bonnes pratiques, les réflexions du Fawe ont été orientées et focalisées sur les relations en classe entre les enseignants et les élèves. « Ces réflexions ont abouti à la mise en place d'un module de formation prenant en compte la possibilité, pour les élèves filles et garçons de pouvoir bénéficier des mêmes apports leur permettant une réussite scolaire », a conclu Rosalie Kama Niamayoua.

Parfait Wilfried Douniama

DROITS DE L'ENFANT

Vers un système de protection de l'enfance

Dans l'objectif de contribuer au renforcement de l'environnement protecteur pour tous les enfants du Congo, un atelier d'orientation sur l'approche systématique de protection de l'enfance a été clôturé le 12 décembre par le directeur général des affaires sociales, Jean Clotaire Tomby, à l'institut des jeunes sourds.

Il consistait à susciter la compréhension des acteurs nationaux et locaux concernés par la problématique de protection

de l'enfance ; l'adhésion de ces derniers au processus de définition de la feuille de route pour la mise en place du système national de protection de l'enfance ainsi qu'à identifier de manière consensuelle les principaux éléments du système. La rencontre a été organisée par le gouvernement et le Fonds des Nations unies pour l'enfance. Elle a regroupé les représentants de plusieurs ministères, des organismes de la société civile et des commu-

nautés locales ainsi que ceux de l'unité de prise en charge des victimes de violences sexuelles de l'hôpital de base de Talangai. D'après les organisateurs, ce système marque un changement en matière de protection de l'enfant et envisage la vulnérabilité et la protection de l'enfance comme un ensemble de questions et de problèmes interdépendants. Sa mise en place résulte d'un engagement motivé de tous les acteurs tant au niveau gouvernemental que

de la société civile et des partenaires techniques financiers. Ils ont évoqué que le manque de liens et la dispersion des initiatives et actions en faveur de la protection de l'enfance au Congo créent des chevauchements des mandats, de rôle et de responsabilité entre les ministères. Outre celui-ci, les acteurs nationaux et locaux ont déploré l'absence d'une politique et d'un cadre national spécifique capable de régler, d'harmoniser et coordonner

les actions des acteurs institutionnels et ceux de la société civile concernés par la problématique de protection de l'enfance.

Et, le manque de soutien ou de renforcement des mécanismes communautaires de protection de l'enfant traduisent une faiblesse dans l'engagement des communautés pour la mise en œuvre de leurs responsabilités en qualité d'obligataires secondaires des droits de l'enfant.

Lydie Gisèle Oko

TRIBUNE LIBRE

Gouvernance territoriale : le défi de la municipalisation accélérée

Dans les politiques d'aménagement du territoire, l'équipement de base des Collectivités locales, s'accompagne généralement des équipements économiques afin de réduire les écarts de développement entre la ville et la campagne, et de freiner l'exode rural.

La Municipalisation accélérée (MA) et les Zones économiques spéciales (ZES), ou zones franches, tentent de relever ce défi, en valorisant les expériences congolaises de l'aménagement du territoire, cristallisées dans la commune dont celle de Brazzaville est la figure emblématique.

À sa création en 1911, la Commune de Brazzaville comptait seulement 4.055 habitants contre plus de 1.557.533 habitants en 2012. Cette population est actuellement aux prises avec l'insalubrité urbaine, les déficits du transport public, de l'électricité et de l'eau et le chômage des jeunes. Dès son accession à la Primature de la République autonome du Congo, le 28 novembre 1958, l'Abbé Fulbert Youlou, transféra la capitale du Congo de Pointe-Noire à Brazzaville.

Depuis 1956, Brazzaville a été administrée par 20 maires congolais, dont 80 % ont été nommés et 20 % élus. Les maires élus sont des Députés-Maires. Parmi les Maires nommés, 20% sont des Maires-Délégués ou Maires centraux contre 60% d'Administrateurs-Maires ou technocrates.

Les Députés-Maires ont régné durant 14 années, cumulées de politique de décentralisation (en 1956, entre 1979 et 1991), soit 24% d'expériences de municipalisation du Congo. Les Maires-Délégués ont régné 8 années cumulées durant les périodes de moyenne déconcentration (de 1956 à 1963, et en 1997), soit 14% d'expériences. Les Administrateurs-Maires ont régné durant 36 années cumulées pendant les périodes de forte déconcentration (de 1963 à 1979; de 1991 à 1994, et depuis 2003), soit 62% d'expériences.

La déconcentration totalise 76% d'expériences contre 24% de décentralisation. Cette dernière consiste à transférer des compétences administratives de l'État aux Collectivités locales distinctes de lui, sous la base de la libre administration, principe selon lequel les localités s'administrent librement par des Conseils élus et disposent du pouvoir réglementaire et de la personnalité juridique, conditions de leur autonomie organique et fonctionnelle. Ce principe fut fixé dès la loi n° 56-619 du 23 juin 1956, loi-cadre, instituant la « Communalisation », politique d'émancipation des cadres locaux dans la gestion des Communes françaises d'Outre-Mer.

Durant son règne à la Présidence du Congo, du 15 août 1960 au 15 août 1963, l'Abbé Fulbert Youlou, premier Congolais Député-Maire de Brazzaville (en 1956), choisira la déconcentration. Cette politique consiste à implanter dans les Collectivités, des autorités administratives représentant l'État central sans transferts de compétences. Elle repose sur le principe de subsidiarité, d'après lequel, il n'est pas pertinent de décider au niveau le plus élevé de ce qui peut l'être avec plus d'efficacité au niveau le plus bas. La subsidiarité peut être ascendante ou descendante. La première forme se manifeste quand l'échelon inférieur (la Collectivité) décide devant l'échelon supérieur (l'État). La Municipalité jouissant alors d'une forte autonomie financière est gérée par des Maires-Délégués. C'est la moyenne déconcentration. En revanche, la deuxième forme se produit, lorsque l'échelon supérieur (l'État) décide devant l'échelon inférieur (la Collectivité). La Municipalité jouissant d'une faible autonomie financière, est alors gérée par des Administrateurs-Maires. C'est la forte déconcentration.

Mais la Constitution du 15 mars 1992 rétablit le principe de libre administration des Collectivités. Le Préfet représente alors l'État dans les Collectivités de plein exercice (décentralisation) : la région et la commune, et dans les Collectivités de moyen exercice (déconcentration) : le district et l'arrondissement pendant que la relance des villages-centres est sans succès. La loi n°3-2003 du 17 janvier 2003 organisant le territoire en 11 Départements, en 76 Sous-préfectures et en 6 Communes urbaines, confirme ce principe dont les applications renvoient plutôt à une forte déconcentration.

En effet, dès 2004, l'État lance la Municipalisation accélérée (MA), programme de gestion tournante des projets quinquennaux standardisés, couplé avec les festivités de l'indépendance nationales délocalisées. Une MA est définie entre l'État et le chef lieu du Département hôte, réunis en un Comité de suivi. La valeur totale des dotations financières est de 1.000 milliards de FCFA sur 9 ans. Les entreprises adjudicatrices sont à 42,20% européennes, 40,10% asiatiques contre 19,70% congolaises. Le budget de la MA de chaque Département est géré par l'État. Il échappe au contrôle du Comité de suivi, confirmant la règle de subsidiarité descendante qui génère, ici, des « éléphants blancs ».

Les rapports de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude de 2010 et 2013 ont relevé 265 marchés irréguliers de MA, valant 83 milliards FCFA environ, dont 74,83% ont été décaissés sur des projets réalisés seulement à 43,67%. Sur 311 chantiers contrôlés par cette Commission, 28,94% sont achevés, 10,61% sont en cours d'exécution et 60,45% sont abandonnés ou inexistantes. D'où, l'efficacité de la coordination des équipements de base et les Zones économiques spéciales devient problématique dans la maîtrise de la gouvernance territoriale.

Ainsi, relever le défi de l'efficacité de la gouvernance territoriale au Congo, nécessite l'affirmation réelle de la démocratie locale, de l'autonomie de gestion des Collectivités et l'adaptation des équipements de base aux projets économiques spécifiques à chaque municipalité à travers un contrat-plan entre l'État et le Département.

Par Emmanuel Okamba,
Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestion

JUSTICE INTERNATIONALE

Omar el-Béchir crie victoire après la suspension de l'enquête sur les crimes commis au Darfour

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda a pris le samedi 13 décembre la décision d'interrompre des enquêtes sur des accusations de crimes de guerre commis par l'armée gouvernementale au Darfour. A l'annonce de cette décision le président soudanais Omar el-Béchir a crié victoire.

Pour le dirigeant soudanais inculpé pour crimes contre l'humanité et génocide en 2009, cette décision de la procureure prouve que « la CPI a échoué dans sa tentative d'humilier le Soudan ». Il a affirmé que cette décision avait été prise parce que « le peuple soudanais a refusé d'être humilié et de plier ». Le président soudanais saisit cette occasion pour qualifier la CPI « d'outil visant à humilier et à soumettre » le peuple soudanais. La décision de suspendre l'enquête a été prise parce que la CPI estime pâtir d'un manque de soutien de l'ONU, alors qu'Omar el-Béchir était depuis longtemps visé par cette enquête. La procureuse a déploré le fait que le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas fourni assez d'efforts pour obtenir l'arrestation du président soudanais qui malgré les menaces de la CPI, continue de voyager sans être nullement inquiété. Le président soudanais n'était pas seul dans le viseur de la CPI. La cour poursuivait également le ministre de la Défense, le ministre de l'Intérieur et le chef d'une milice. Fatou Bensouda a ouvertement critiqué le Conseil de sécurité et a averti qu'en l'absence d'une action de cet organe de l'ONU, les charges contre Omar el-Béchir et trois autres accusés demeureraient lettre morte.

Autre point évoqué par la procureure : des accusations de viol collectif que des soldats soudanais auraient commis sur

200 femmes et filles fin octobre dans un village du Darfour du Nord. A ce sujet, Fatou Bensouda a dit que ces accusations « devraient choquer le Conseil et provoquer une réaction ».

La décision de la CPI intervient après que Khartoum a usé de tous ses moyens pour empêcher l'enquête sur des accusations de crimes de guerre sur son sol. Le régime soudanais a en effet empêché la mission commune ONU-Union africaine au Darfour (Minuad) d'enquêter sur ce dossier. Malgré cela, la force africaine a pu mener une enquête dans un village et fait état dans un rapport confidentiel d'intimidations de l'armée au moment où elle enquêtait. Depuis lors, un bras de fer régnait entre les autorités soudanaises et la Minuad. Khartoum a refusé les demandes de la mission internationale de retourner sur les lieux et lui a demandé de quitter le pays. Malgré cela, aucune personne n'a été jusqu'à présent arrêtée, d'autant que le Soudan est protégé par la Chine au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU. Cela, parce que ce pays use de son droit de veto au Conseil de sécurité où il siège comme membre permanent.

Au pouvoir depuis 25 ans au Soudan, Omar el-Béchir fait l'objet de mandats d'arrêt de la CPI datant de 2009 et 2010 pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide au Darfour, une région de l'ouest soudanais en proie à la guerre depuis 2003. Malgré ces mandats, il a pu voyager dans plusieurs pays sans être inquiété.

Les violences au Darfour ont plus de 300 000 morts et deux millions de déplacés depuis l'insurrection de rebelles appartenant à des tribus non-arabes, qui dénoncent leur marginalisation.

Nestor N'Gampoula
et Fiacre Kombo (stagiaire)

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

« La France peut faire aussi mieux que la Grande-Bretagne... », selon Erik Solheim

Selon le président du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Ocde, Erik Solheim, l'objectif de consacrer 0,7% du RNB des pays développés à la solidarité internationale n'a jamais autant dominé l'actualité. Il appelle les pays comme la France, l'Allemagne et les grands pays émergents comme la Chine à faire mieux.

L'aide publique au développement aurait augmenté au cours des dernières décennies et viendrait de retrouver ses niveaux d'avant la crise financière. L'investissement privé ou les ressources fiscales des pays en développement ont par exemple fortement progressé, et il y aurait beaucoup plus d'argent disponible pour les pays en développement.

À l'inverse, le budget de la France, l'un des principaux contributeurs de l'Aide publique consacrée au développement a baissé assez régulièrement de plusieurs années. Elle s'est engagée dans des missions de maintien de la paix et de la sécurité dans des circonstances particulièrement difficiles comme au Mali et en Centrafrique, et a poussé le débat politique sur la Taxe sur les transactions financières.

Mais la France devrait essayer d'en faire plus, selon Erik Solheim. Car si un gouvernement conservateur a pu atteindre l'objectif international de consacrer 0,7% de son Revenu national brut à l'aide publique au développement, en dépit de la crise financière, pourquoi la France ne

pourrait-elle pas atteindre le même niveau ? S'interroge-t-il, bien que l'aide au développement ne soit pas le seul objectif. Il serait également primordial d'encourager l'investissement privé dans les pays en développement et de les aider à améliorer leur système fiscal.

En revanche, Erik Solheim est pour l'amélioration du système des investissements privés dans les pays en développement. Ils représentent 4 à 5 fois le montant de l'aide publique au développement. Sans ces investissements, il sera compliqué pour ces pays d'assurer leur développement. Le CAD de l'Ocde essaie par ailleurs de mettre en place un autre indicateur, « le soutien officiel total au développement » qui viendra en complément de l'indicateur de l'aide publique au développement, en prenant en compte plus largement certains types de financements, tels que les fonds privés ou les dépenses d'intervention militaire pour le maintien de la sécurité.

L'une des tendances actuelles, c'est que plusieurs nouveaux acteurs en fassent partie. C'est le cas des pays arabes et de la Chine qui vont devenir les principaux contributeurs à l'aide publique au développement hors de l'Ocde, la Turquie, le Brésil, le Mexique, ou l'Inde qui sont aujourd'hui à la fois donateurs et bénéficiaires de l'APD. Pour le président du CAD, tout le monde se doit de contribuer selon ses possibilités.

Noël Ndong

BANGUI

La construction du Centre culturel et sportif

La première pierre de construction de ce Centre a été posée le 15 décembre au quartier Boy-rabe, dans le 4e arrondissement de Bangui. C'était en présence des autorités du pays, des représentants des organismes des Nations unies et du corps diplomatique accrédité en République Centrafricaine.

C'est à l'issue des études socioculturelles que les bailleurs de fonds que sont : la Minusca, l'Unesco, l'UNFPA et le PNUD ont décidé d'engager la construction de cet espace culturel et sportif à Boy-rabe, quartier situé au nord de Bangui, un des fiefs des Anti-Balaka. L'objectif de cette œuvre est de contribuer à la réconciliation, la cohésion sociale et d'accompagner la création d'emplois d'urgence axée sur les travaux de construction d'infrastructures de base, ciblant les communautés vulnérables. Selon les initiateurs, ces travaux visent aussi la

mobilisation de Haute intensité de main d'œuvre (HIMO) impliquant 500 jeunes de la localité. Selon Cym Dertin, représentant de la jeunesse du 4e arrondissement, l'infrastructure culturelle transformera l'image du quartier Boy-rabe. « Il accueillera les jeunes des différents secteurs et arrondissements de Bangui. Ce sera un lieu de rencontre et de brassage culturel(...) », a-t-il projeté.

La paix, c'est le maître mot de circonstance de la directrice générale de l'UNESCO. « Nous devons à travers cette construction rechercher la paix pour tous nos enfants ici présents. Parce que sans la paix, il n'y aura pas de développements, mais que de la pauvreté. Nous devons éviter les conflits en République Centrafricaine à travers des actions qui peuvent unir les enfants de ce pays », a fait savoir Mme Irina Bokova. Selon les autorités centrafricaines, le centre culturel fera

naître un nouveau comportement au sein des jeunes du quartier. « Ce projet a été voulu par la Cheffe de l'Etat de transition comme l'expression de sa volonté à prendre votre destin en main. Toute votre responsabilité, tout ce qui s'y déroulera devra lancer le message qu'une autre manière de vivre sa jeunesse est possible. A partir de ce centre, nous espérons que vous montrerez à tous les jeunes centrafricains que, vous avez su bannir le désespoir », a déclaré Gisèle Bedan, ministre de l'Education nationale, représentant la cheffe de l'Etat, avant de poursuivre que ce projet vient sceller l'engagement de la jeunesse centrafricaine à tourner le dos aux années noires qui ont totalement annulé les perspectives d'avenir de la jeunesse.

Le coût total du projet est estimé à plus de 200.000.000 FCFA, financé par la Minusca, l'Unesco, l'UNFPA et le PNUD.

LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

Une quarantaine de personnes formées à Obo et Mboki

La question de l'élimination de la transmission du VIH-Sida parent-enfant a été au centre d'une assise qui a regroupé 16 agents de santé et 30 responsables des associations de la ville d'Obo et Mboki, le 12 décembre. Une initiative du gouvernement centrafricain en partenariat avec l'UNICEF.

« Zéro nouvelle infection. Zéro décès lié au VIH. Zéro discrimination », c'est l'objectif recherché à travers cette activité, selon le docteur François Désiré Grémbombo, administrateur national du VIH à l'UNICEF. Une déclaration faite lors d'une réunion d'information tenue le samedi passé avec les chefs de groupes, des quartiers et villages, à l'hôtel de la ville d'Obo. « A l'issue de cette rencontre, une campagne de dépistage volontaire et visant les femmes enceintes, leurs maris, les filles en âge de procréer et les enfants exposés sera organisée », a indiqué le chef de la mission le doc-

teur Carine Brazza.

Très ravi de cette initiative, le préfet de Haut-Mbomou Gilbert Dieu-Béni Polingo a remercié le gouvernement et ses partenaires de lutte contre le VIH/Sida d'avoir pensé à sa circonscription. Il faut dire que la préfecture de Haut-Mbomou est parmi les villes les plus touchées par le VIH/Sida, en partie à cause de l'absence de l'Etat dans la localité.

Bocaragone: le redéploiement progressif des forces de l'ordre. Le commandant de Brigade de Bocaragone, localité située dans la préfecture de la Lobaye (sud), a été installé le 12 décembre dernier par le préfet. Ce redéploiement intervient quelques jours après une demande faite par la population, qui s'inquiète de sa sécurité.

« Nous sommes émus de voir aujourd'hui les autorités parmi nous. Cela prouve que les habitants de Bocaragone ne sont pas du tout oubliés comme nous

le pensions. Avec l'installation du nouveau commandant de brigade et ses éléments, nous avons la conviction que les autres autorités seront redéployées dans les jours à venir », a dit Serges Damgoye, habitant de la ville.

Certaines personnes jointes par le RJDH ont aussi apprécié le redéploiement de la gendarmerie dans cette localité, émettant le vœu de voir également des structures humanitaires s'y installées. « C'est pour permettre aux jeunes et à tous les désœuvrés d'avoir de petits métiers, question de pouvoir prendre en charge leurs familles et réduire le taux de chômage et les actes de violence », a ajouté un autre habitant.

La sous-préfecture de Bocaragone est l'une des préfectures touchées par la récente crise militaro-politique qui a frappé le pays. Les autorités ont dû quitter la ville pour des raisons de sécurité.

CARNOT

La détention illégale des armes menace la sécurité

La situation sécuritaire reste toujours inquiétante dans certaines localités du sud-ouest de la Centrafrique. En cause, d'une part au port illégal d'armes à feu, d'autre part à l'absence des autorités administratives.

Il s'agit des localités de Gadzi dans la sous-préfecture de Carnot, Boganangone dans la sous-préfecture de l'Ombela M'Poko et certains villages aux alentours de la ville de Carnot. A environ cinq kilomètres de la ville de Boganangone, un groupe de jeunes armés font la loi.

La situation est aussi palpable sur l'axe Gadzi-Carnot, où l'on peut voir des motocyclistes munis d'armes de guerre traumatisant ainsi les populations. D'ailleurs, un conducteur de véhicule réquisitionné par une

ONG internationale en circulation sur ce même axe a été menacé par ces hommes en arme.

De sources religieuses justifieraient que cette situation serait l'absence des autorités administratives dans ces localités. Selon des sources concordantes, ces hommes en armes feraient partie des Anti-Balaka.

« La position isolée de ces localités et sa route en état avancé de dégradation ne facilitent pas l'accès aux patrouilles des forces internationales de maintien de paix en Centrafrique qui sont plus actives dans les chefs-lieux », s'est justifié une autorité communale à Carnot.

Toutefois, lors du passage dans ces zones, le RJDH a constaté qu'aucune barrière n'a été érigée par ces hommes en armes.

JUSTICE

39 policiers et gendarmes formés

Grâce à la police de la Minusca, trente-neuf policiers et gendarmes centrafricains ont été formés en matière de police judiciaire.

« Cette formation de deux semaines a permis à la Centrafrique, un pays en crise de renforcer sa capacité judiciaire et professionnelle », selon Célestin Loutomo, chargé de missions au ministère de la Sécurité publique et de l'émigration-immigration. En effet, les agents de la police judiciaire ont appris les techniques d'investigation, les procédures judiciaires et surtout le rôle d'un Officier de police judiciaire(OPJ) dans une enquête.

Pour les participants, cette formation était une étape importante pour les OPJ. « Nous avons perdu notre place durant cette crise. Alors, cette formation est indispensable pour nous tous car, elle a permis à beaucoup d'entre nous de se rappeler du rôle que doivent jouer les OPJ dans une société », a témoigné Abel Beltoungou, Commissaire de police, délégué des participants à cette formation. A noter cette formation est une sollicitation du procureur de la République à l'endroit de la Minusca afin d'appuyer le gouvernement à faire appliquer la justice à tous les niveaux.

« Lorsqu'un individu ne com-

prend pas que la société a des règles qu'il faut respecter, et viole ces règles, il faut trouver la possibilité de l'amener à la justice. La police et la gendarmerie ont cette grande responsabilité de lier le système sécuritaire au système judiciaire. La Minusca travaille avec tous les procureurs. C'est pourquoi nous serons toujours présents et ensemble avec la police centrafricaine et la gendarmerie nationale », a fait savoir Luis Carrilho, commissaire de la police de la Minusca.

Pour les autorités centrafricaines, cette formation annonce le début de la fin de l'impunité dans un pays où beaucoup de crimes ont été commis durant de nombreuses années. « Les auteurs des crimes commis en République Centrafricaine courent allégrement. Il est temps qu'ils soient inquiétés sur le plan judiciaire. (...)Ces policiers et gendarmes doivent aider la justice du pays à appliquer la loi », a souhaité Célestin Loutomo, chargé de la Mission au ministère de la Sécurité publique et de l'émigration-immigration.

Cette formation dédiée aux OPJ est œuvre de l'Union européenne en partenariat avec le PNUD. En novembre dernier, 120 autres policiers avaient reçu leurs Certificats de fin de formation en police de proximité.

MADAGASCAR

Abolition de la peine de mort

Le Parlement malgache a voté, le 10 décembre, une loi abolissant la peine de mort.

Mais cette peine n'est plus appliquée dans le pays depuis 1958. Les peines des condamnés à mort ayant été transformées en réclusion criminelle à perpétuité. La loi a été adoptée à l'unanimité par les 82 députés présents à l'Assemblée nationale. Elle sera suivie par une promulgation du président Héry Rajaonarimampianina. Ainsi, nul ne pourra plus être exécuté à Madagascar.

La France et l'Union européenne (UE) ont salué cette « étape historique » après le vote des députés, suite à la pression constante de la société civile malgache et de la communauté internationale.

Noël Ndong

TOYOTA = 100% CFAO

100% GARANTIE CONSTRUCTEUR + 100% PIÈCES D'ORIGINE

DISTRIBUTEUR OFFICIEL TOYOTA

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 39
 www.cfaomotors-congo.com

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALAIRE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUT RISQUES (Chantiers, Mariages et Fêtes)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech le monde de l'informatique

Promotion spéciale Ordinateurs portables acer

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)
- Acer Aspire V5-131

Acer Aspire E1-570

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Gratuit

Avenue Alphonse Fondère, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratch-cg.com - Web: www.terratch-cg.com



AVIS DE RECRUTEMENT

Pour son service médical sur son site minier situé à Yangadou (région de Souanké), Congo Iron S.A., société de prospection, de recherche, et d'exploitation minière, filiale du groupe australien Sundance LTD, recrute un (e) Assistant (e) Sanitaire / un (e) infirmier (ère) expérimenté(e), qui aura la charge du service médical et des soins de premières nécessité de son personnel.

Il s'agira notamment et de manière non exhaustive de :

- Avoir une disponibilité quasi permanente durant la période de présence sur site.
- Prendre en charge toutes les actions de santé sur site et l'administration de l'infirmierie.
- Conseiller l'administration du site et les travailleurs en matière de santé, aider et proposer des méthodes proactives d'hygiène et de santé.
- S'assurer de la conformité des soins prodigués vis-à-vis de la loi congolaise ;

Le profil recherché est :

- Détenteur d'un Diplôme d'infirmier, et au-delà
- Justifier d'une expérience prouvée dans le domaine médical en particulier dans les soins pré-hospitaliers d'urgence.
- Maîtriser l'outil informatique particulièrement la suite Microsoft Office.
- Aptitude à travailler en rotation sur un site isolé
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit
- La connaissance de l'anglais serait un atout.
- Permis de conduire souhaité mais non nécessaire.
- Être autonome et d'une grande intégrité, avoir un esprit d'équipe, un esprit d'analyse et de synthèse développé, ainsi qu'une aptitude à manager les équipes.

Votre CV et lettre de motivation sont à adresser à ci.careers@congoiron.net avant le 23 décembre 2014. Les sélections se feront sur examen des dossiers ainsi que par des tests écrits et oraux. Seuls les candidats retenus à l'issue des présélections seront contactés.

Avis de vacance de poste CBRA/EDU/2014/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter Un(e) Spécialiste en Education

Sous la supervision du Chef de Programme Education de Base, le/la spécialiste en Education sera responsable de la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme éducation afin d'en assurer l'efficacité et l'efficience dans la réalisation de ses objectifs.

Il/elle sera responsable de l'identification des inégalités entre les sexes en matière d'éducation, et l'élaboration d'approches innovateurs à l'élimination de ces inégalités en collaboration avec les autres sections. Il/elle veillera à ce que des mécanismes de contrôle soient mis en place pour suivre les progrès vers les objectifs de réduction des disparités en matière d'éducation.

Profil requis pour le poste

- Etre détenteur d'au moins un Master en sciences de l'Education ou en sociales (Développement International, ...).
- Etre de nationalité Congolaise (République du Congo).
- Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités au niveau national et international dans le domaine de l'éducation et en matière de gestion de la réponse à l'urgence. Un an d'expérience professionnelle dans le Système des Nations Unies serait un atout.
- Capacité d'analyse, de conceptualisation et de rédaction.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Capacité à travailler avec un minimum de supervision
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit. La connaissance des langues locales parlées dans le pays serait un atout.

Conditions de service

- Contrat à durée déterminée (Fixed-Term) d'un (1) an renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
- Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 22 décembre 2014 à 17 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

Avis de vacance de poste CBRA/CRD/2014/002

- 2ème Publication -

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter Un(e) Spécialiste en Planification, Suivi et Evaluation

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la spécialiste en Planification, Suivi et Evaluation sera responsable de la planification, du développement et de la mise en œuvre des stratégies de suivi et d'évaluation intégrées à l'appui du programme de pays.

Il/Elle sera chargé de soutenir les autres composantes du programme dans le suivi des stratégies adaptées aux enfants, axées sur l'équité et de fournir une analyse précise de la situation des enfants et des femmes au Congo. Il/elle mettra également un accent sur le développement des capacités nationales sur le suivi des plans locaux participatifs adaptés aux enfants, la gestion axée sur les résultats, l'approche genre fondée sur l'équité.

Profil requis pour le poste

- Etre détenteur d'au moins un Master en sciences sociales (sociologie, démographie, Planification du Développement, Statistiques Economie, Suivi-évaluation...).
- Etre de nationalité Congolaise (RC).
- Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine de la planification, du suivi et évaluation des programmes et une bonne expérience dans le traitement des statistiques, la collecte et l'analyse des données qualitatives et quantitatives.
- Capacité d'analyse, de conceptualisation et de rédaction.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Capacité à travailler avec un minimum de supervision
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes ainsi que celles liées à la recherche.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit. La connaissance des langues locales parlées dans le pays serait un atout.

Conditions de service

- Contrat à durée déterminée (Fixed-Term) d'un (1) an renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
- Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 22 décembre 2014 à 17 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures reçues lors de la 1ère Publication seront prises en compte.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

Avis de vacance de poste CBRA/CRD/2014/001

- 2ème Publication -

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter Un(e) Spécialiste en Communication Pour le Développement

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la spécialiste en Communication pour le Développement sera chargé(e) essentiellement de la conception, la formulation, la gestion, l'exécution, le suivi et l'évaluation du programme communication pour le changement de comportement, de la stratégie de mobilisation sociale et de la communication externe afin de promouvoir les droits et valeurs sensibles du genre, cerner les problèmes des enfants dans le domaine public, renforcer la volonté politique en faveur de la mission et des objectifs de l'UNICEF, renforcer la crédibilité de l'organisation et l'efficacité du programme de pays dans son ensemble.

Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Etre détenteur d'au moins un Master en sciences sociales et/ou en sciences et techniques de la communication (sociologie, anthropologie, psychologie, communication, ...) avec un accent sur la planification de la communication stratégique pour le développement axé sur le changement de comportement, la mobilisation sociale, la communication participative et la recherche.
- Etre de nationalité Congolaise (RC),
- Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine du développement, de la planification des stratégies de communication et de la gestion des programmes de développement social, de préférence dans les pays en développement, avec une expérience pratique dans l'adaptation et l'application des processus de planification de la communication à des programmes spécifiques et méthodes et techniques de recherche.
- Avoir une expérience de gestion d'une équipe
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit. La connaissance des langues locales parlées dans le pays serait un atout.

Conditions de service

- Contrat à durée déterminée (Fixed-Term) d'un (1) an renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
- Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 22 décembre 2014 à 17 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures reçues lors de la 1ère Publication seront prises en compte.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

ART DRAMATIQUE

Génocidé de Révérien Rurangwa adapté au théâtre

Vingt ans après le génocide rwandais, plusieurs œuvres artistiques s'intéressent à la question pour rendre hommage et contribuer à l'édification de la mémoire collective sur cette tragédie du siècle dernier. La compagnie Monsieur madame que dirige Maylis Isabelle Bouffartigue était en résidence au centre Jean-Baptiste-Taty-Loutard à Pointe Noire au cours de laquelle Génocidé, tiré du récit de Révérien Rurangwa, a été adapté au théâtre par Kwan Tawa d'après une mise en scène Maylis Isabelle Bouffartigue.

que ses adresses vindicatives et directes à l'encontre du Dieu des chrétiens, de Dieu en général qui ne lui est pas venu en aide au moment des faits m'ont apparu aisément mariables à l'écriture scénique et à l'imaginaire artistique », a renchéri Kwam Tawa.

Cette pièce met sur une même scène Sébastien Bouhana un percussionniste-interprète ; Jean Claude Kodja Chorégraphe, Kenny Nkundwa remarqué dernièrement au Festival Dialogue

Génocidé relate l'histoire d'un rescapé du génocide des Tutsis au Rwanda, loin d'être un témoignage tout court, il interroge l'espèce humaine. Son auteur Révérien Rurangwa est avant tout un homme debout qui se bat pour la transmission de l'Histoire, la justice et les réparations. À aucun moment il ne se laisse terrasser et sa conscience au Monde, précipitée par l'atrocité vécue, est un appel à la vie.

« Adapter à la scène un tel récit, nous permet par le biais du théâtre, de la danse et de la musique, d'accompagner le travail de mémoire. Face aux multiples crises socio-politico-économiques que le monde a toujours traversées et continue de traverser, l'artiste a aussi la responsabilité de rappeler qu'un génocide peut surgir et surprendre à tout moment », a souligné le metteur en scène.

Le geste artistique théâtral de cette adaptation accompagne cette entreprise d'histoire et de mémoire. Avec « Génocidé », le parti pris choisi est le récit, témoignage porté à la scène. « Le témoignage saisissant de l'auteur, ainsi



de Wrocław en Pologne ; Maylis Isabelle Bouffartigue dramaturge et comédienne, et directrice artistique de la Compagnie Monsieur. Cette pièce sera présentée le 18 décembre au Cfrad au festival de théâtre mantsina sur scène avant de faire le tour d'autres festivals à travers le monde.

Révérien Rurangwa est un écrivain rwandais d'expression française. En avril 1994, lors du génocide des Tutsi Rwandais, par les autorités Hutu Power, il fut grièvement blessé, mais fut en fin de compte le seul rescapé d'une famille de quarante-quatre personnes. Mourant, Révérien est recueilli par l'association « Sentinelles » d'Edmond Kaiser alors qu'il gît enseveli sous un tas de cadavres.

Hermione Désirée Ngoma

MUSIQUE

Saintrick enflamme le public du village de la Francophonie à Dakar

Après avoir justifié de sa maturité artistique sur la scène du SIMA (Salon international de la musique africaine) à la Maison de la culture Douta Seck devant un parterre de responsables de festivals africains et européens, l'artiste congolais Saintrick a enflammé le public du village de la Francophonie au Grand Théâtre National de Dakar.



Unique artiste représentant le Congo Brazzaville, une semaine plus tard sur la grande scène du village de la Francophonie proposé par la direction des arts du ministère de la culture du Sénégal en charge de l'organisation du plateau artistique du XVe Sommet de la Francophonie, Saintrick a tenu son pari de porter haut l'étendard la musique africaine. En effet, il a été sélectionné parmi de nombreuses candidatures. La prestation de Saintrick au Sima (salon international de la musique africaine), le 21 novembre, a eu un réel impact. Un spectacle retransmis en direct sur RDV, l'une des chaînes majeures du Sénégal. L'Ambassadeur du Congo au Sénégal, Pierre Michel Nguimbi, a salué la prestation de Saintrick qui, sur scène, a brandi l'écharpe de soutien aux Diables Rouges suite à leur qualification à la CAN 2015. Parmi les chanteurs qui ont presté lors de cette soirée : le non voyant sénégalais Ablaye Mbaye, le mythique groupe Xalam, Ismaël Lô et les ambassadeurs Magic System. Dans cette programmation internationale aussi prestigieuse, la star congolaise a été mise à l'épreuve par son aîné Ismaël Lô. Après avoir joué ensemble sur de nombreuses scènes communes depuis vingt-deux ans, dont

la dernière en date a été à Pointe Noire, en juin dernier au festival Nsangu Ndji Ndji. À Dakar, Saintrick devait monter sur scène juste après Ismaël Lô à qui le public a exigé son titre Tadjaboum pour clore sa prestation. Comme son aîné, Saintrick avait alors enchaîné sur son spectacle après une accolade sur la scène entre les deux artistes.

Ayant vécu en Centrafrique, Saintrick avait tenu à lancer un message de paix au peuple centrafricain en lui dédiant Kolingo son titre en sango, la langue nationale de la Centrafrique. La prestation de l'artiste congolais a été appréciée par un public très participatif venu nombreux au village de la Francophonie. L'humilité de Saintrick a une fois de plus été appréciée par les occupants du stand du Congo qui ont eu droit à la présence quotidienne de l'artiste et de son staff. Ces derniers y ont même organisé une animation musicale le dernier jour, avec de jeunes musiciens congolais de la place avec le soutien de Christian Balende.

H.D.Ng.

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 015-2014

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Professeur de Langue Anglaise (Grade-FSN-08)

Nature du Contrat: Prestations de Services

Durée du Contrat: Une (1) année avec possibilité de renouvellement selon la disponibilité des fonds

Rémunération: Honoraires rémunérés sur la base des heures effectivement travaillées

DATE D'OUVERTURE: 15 Décembre 2014

DATE DE CLOTURE: 29 Décembre 2014

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche deux individus ayant un diplôme universitaire (LICENCE, MAITRISE, MASTER, CAPES...) en Science de l'Éducation ou en lettres (Langues Vivantes Etrangères ou Langue Anglaise) et ayant également une bonne maîtrise des langues anglaise et française; ainsi que les compétences professionnelles requises pour dispenser des cours de langue anglaise au Personnel Local de l'ambassade. Les intéressé(e)s auront entre autres tâches : Préparer les leçons; Donner des devoirs en classe ainsi que des exercices à faire; Corriger les dits devoirs ; en un mot Evaluer les apprenants.

Les intéressé(e)s auront également d'autres tâches administratives dont la rédaction des rapports tels qu'ils lui seront assignés par le responsable du Programme de Langue.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site Internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Le coup d'envoi repoussé au 10 janvier 2015

Les dirigeants des clubs refusent d'engager leurs équipes dans la compétition aussi longtemps que les subventions de l'Etat, au titre de la saison sportive passée, ne leur seront pas versées. A l'issue de la réunion tenue récemment à Brazzaville avec le premier vice-président de la Fédération congolaise de football (Feco-foot), Guy Blaise Mayolas, ce refus a été de nouveau exprimé. Les parties se sont donc accordées pour reporter le début du championnat au 10 janvier 2015, le temps que les moyens soient mis à disposition. « (...) Ce démarrage est conditionné par le paiement, par l'Etat,



Une rencontre de la saison passée crédit photo DR du reliquat de la subvention allouée pour l'année 2014 », a déclaré le président de la section football de Cara, Alain Fouka, au nom des présidents des dix-huit clubs engagés au championnat national de football. Cependant, pour faciliter la mise en jambe des joueurs, un tournoi sera organisé au niveau de chaque ligue départementale.

Rominique Nerplat Makaya



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Appui au renforcement de la réponse nationale au VIH auprès des populations à risque en République du Congo », financé par le Fond mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le Paludisme, la Croix-Rouge française recrute pour l'unité de gestion de projet, un(e) Comptable.

Le profil de poste détaillé est disponible auprès de la Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N° 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville) ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Durée de contrat : 12 mois renouvelable.

Lieu d'affectation : Brazzaville.

Composition du dossier de candidature : curriculum vitae, lettre de motivation, copie légalisée des diplômes, certificats de travail délivrés par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire, extrait d'acte de naissance, certificat de nationalité, certificat médical.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous-pli fermé, au plus tard, le lundi 22 décembre 2014, à 16 h, au secrétariat de la Croix-Rouge française, à l'adresse suivante : Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N° 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville – et porter la mention « Recrutement d'un Comptable »).

**LE CHEF DE DÉLÉGATION
JÉRÉMIE SIBEOMI**

NÉCROLOGIE

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Parfait Faustin Boro, proviseur au Lycée Technique commercial 1er mai, le Colonel Lévy Nzaba Kombo, le Docteur Noël Mboundou Kimpolo, Messieurs Nzaba Foutou Noël, Mouanda Armel, Mboussi Fortuné, Mampouya Habib, Bakala Rubens, Mes dames, NKosso Monique, Nzaba Tsimba Véronique, Nzaba Nzoussi Germaine et Moutoula Pauline, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur mère, belle-mère, Tante, grand-mère et grande sœur, Mabiri Thérèse survenue le dimanche 14 décembre 2014 à l'hôpital de Loandjili. La veillée funèbre se tient au quartier KM4 à Pointe Noire. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENT



Très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de leur fille, la regrettée Nancy Stella BOUHOYI, la famille BOUHOYI remercie sincèrement tous ceux qui, de près ou de loin, l'ont assistée pendant cette dure épreuve.

Elle exprime toute sa reconnaissance particulièrement à la Direction Générale et à tout le personnel de la DRTV, pour leur mobilisation et leurs soutiens multiformes. Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Que le Bon Dieu vous le rende au centuple.

Attijariwafa bank conclut 9 conventions de partenariats stratégiques avec des institutions financières et opérateurs économiques chinois de premier ordre

Pékin, 28 novembre 2014.

À l'occasion du Forum économique Maroc-Chine tenu ce jour et qui a vu la participation d'une importante délégation ministérielle marocaine, de représentants du gouvernement chinois ainsi que nombreux opérateurs économiques marocains et chinois, le groupe Attijariwafa bank a conclu 9 conventions de partenariat avec différentes institutions financières de premier ordre et d'opérateurs économiques chinois.

À travers ces conventions, le groupe Attijariwafa bank entend bâtir des partenariats stratégiques avec des institutions financières chinoises de premier plan dans le but d'accompagner et soutenir les échanges et investissements chinois en faveur du développement du continent africain. Plusieurs conventions ont également été conclues avec des opérateurs industriels chinois engagés dans des programmes d'investissement concrets au Maroc et en Afrique subsaharienne.

Poursuivant ses efforts incessants pour le développement des échanges sino-africains en matière de commerce et d'investissement, le groupe Attijariwafa bank, représenté par M. Mohamed EL KETTANI,

Président Directeur Général, a conclu 9 conventions de partenariat dont 5 avec des institutions financières et 4 avec des opérateurs industriels chinois.

5 conventions ont ainsi été respectivement signées avec Bank of China, China Development Bank et China Exim Bank.

Les deux conventions signées avec Bank of China ont permis de consolider le partenariat conclu avec cette institution financière en juin 2013, qui vise à accompagner les investisseurs chinois au Maroc et en Afrique subsaharienne, ainsi que les entreprises marocaines et africaines en Chine et à assurer la promotion du RENMINBI (monnaie chinoise) dans les pays de présence du groupe Attijariwafa bank.

Les deux conventions signées avec China Development Bank, visent à accompagner les entreprises chinoises, à promouvoir les échanges commerciaux et investissements sino-africains, mais aussi à assurer le financement des projets d'infrastructures en Afrique. Une ligne de financement spécifique de 100 millions de dollars US a également été mise à disposition de Attijariwafa bank afin de soutenir les PME marocaines en particulier et africaines en général, tant dans le cadre de leurs opérations à l'import/export que pour leurs projets d'investissement.

Enfin, une convention a été conclue avec China Eximbank relative à l'accompagnement des entreprises chinoises, la promotion des échanges commerciaux et d'investissements sino-africains et le financement des projets d'infrastructures en Afrique.

Par ailleurs, des conventions ont été conclues avec les opérateurs industriels chinois Huawei, Sepco III, Shandong Shangang, et Haifen Fisheries en vue de l'accompagnement bancaire de leurs opérations commerciales et d'investissements au Maroc et en Afrique. Ces conventions de partenariat viennent consolider les relations qu'entretient au Maroc le groupe Attijariwafa bank avec ces opérateurs industriels chinois à travers l'extension de ces partenariats sur le périmètre Africain.

Attijariwafa bank conclut 9 conventions de partenariats stratégiques avec des institutions financières et opérateurs économiques chinois de premier ordre

Communiqué de presse Attijariwafa bank société anonyme au capital de 2 035 272 260 DH - Siège social :

2, boulevard Moulay Youssef, Casablanca. Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du ministre des finances et de la privatisation n° 2269-03 du 22 décembre 2003 tel que modifié et complété - RC 333.

Le groupe Attijariwafa bank, apportera son savoir-faire et son soutien plus particulièrement dans les domaines du trading, des financements de projets. Le Groupe offrira également sa large gamme diversifiée de produits et services bancaires et parabancaires à travers son implantation africaine.

Ces accords permettent ainsi d'accompagner l'implantation d'industries chinoises aussi bien au Maroc qu'en Afrique subsaharienne dans divers domaines porteurs tels que les équipements de télécommunications, la construction d'infrastructures, les industries métalliques ou encore l'agroindustrie.

Ainsi, les projets envisagés devraient produire des retombées positives en terme de développement d'infrastructures, de création d'emplois et de revenus générés à l'export.

Ces conventions inaugurent une importante étape dans les relations avec ces opérateurs chinois et consacrent la dimension et la vocation Africaine du groupe Attijariwafa bank.

À PROPOS D'ATTIJARIWAFABANK

Attijariwafa bank est le premier Groupe bancaire et financier au Maghreb et de l'UEMOA et acteur de référence de la CEMAC. En plus de l'activité bancaire, le Groupe opère, à travers des filiales spécialisées, dans les métiers financiers : assurance, crédit immobilier, crédit à la consommation, leasing, gestion

d'actifs, intermédiation boursière, conseil, location longue durée, factoring...

Le Groupe emploie plus de 16 000 collaborateurs et gère un portefeuille de plus de 7 millions de clients.

Attijariwafa bank est basée au Maroc et opère dans 22 pays à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement :

En Afrique : Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Burkina Faso, Guinée Bissau, Mali, Côte d'Ivoire, Congo,

Gabon, Cameroun, Togo et Niger.

En Europe : France, Belgique, Allemagne, Italie, Espagne, Pays-Bas.

Elle est aussi présente à travers des bureaux de représentation : Londres, Dubaï, Tripoli.

Pour plus d'informations, visitez le site www.attijariwafa.com

Contact presse

Mme Mariam El Khalifa

GSM : +212 6 47 47 32 48

E-mail : m.elkhalifa@attijariwafa.com

PARLEMENT

Joseph Kabila lance un appel à l'unité et à la cohésion nationale

Le chef de l'État s'est plié, le 15 décembre, à l'exigence constitutionnelle qui l'astreint à prononcer devant la représentation nationale, à la faveur de la clôture de la session de septembre, un discours sur l'état de la Nation.

C'est dans un hémicycle du Palais du peuple pris d'assaut par les députés et sénateurs que Joseph Kabila a fait le tour d'horizon de la situation sociopolitique du pays en mettant un point d'honneur sur la nécessité de renforcer la cohésion nationale en fédérant toutes les forces autour de l'idéal de la reconstruction et du développement. Consolider la paix, rendre effective l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national, appliquer les recommandations des concertations nationales, accélérer le processus de la décentralisation, appuyer le processus électoral et améliorer les conditions sociales des concitoyens en poursuivant la reconstruction nationale, tels sont les objectifs à la réalisation desquels le gouvernement de cohésion nationale est appelé à s'investir.

Joseph Kabila s'est félicité de l'enracinement de la culture démocratique dans le pays tout en invitant les acteurs politiques à promouvoir les valeurs de la pondération, du respect de l'autre en aiguillant leur sens de responsabilité. Sur la même lancée, il a invité le gouvernement à poursuivre le processus de la décentralisation tribunaire des projets de lois encore en souffrance dans les deux chambres législatives dont celles portant création de

la Caisse nationale de péréquation et fixation des limites des provinces sans oublier la loi portant statut des chefs coutumiers ainsi que celle de la mise en œuvre de la Fonction publique nationale et provinciale. Joseph Kabila a exhorté le Parlement à parfaire ces lois en accélérant le processus de leur adoption. Sur le plan sécuritaire, il a réitéré son credo de tout mettre en œuvre pour neutraliser toutes les forces négatives qui écument l'Est du pays lâchant au passage que tous les crimes commis sur les paisibles populations à Beni et ailleurs ne resteront pas impunis. Il a indiqué avoir donné l'ordre aux formes armées de la RDC « de poursuivre le travail de restauration de la paix jusqu'à l'éradication de toutes les forces négatives nationales et étrangères ».

Pas d'injonction de l'extérieur Sur le chapitre des élections, le président de la République a fait part de sa volonté de ne pas déroger à ce rituel qui fait partie du jeu démocratique. Il a demandé au Sénat et à l'Assemblée nationale de doter la Ceni des lois dont elle a besoin pour organiser les élections conformément aux échéances fixées. Un appui conséquent, a-t-il ajouté, devrait également être apporté à l'Office national d'identification dont l'apport dans l'organisation des scrutins crédibles est très attendue. « Toutes les élections prévues par les lois de la République seront organisées conformément aux dispositions qui seront prises par l'institution compétente pour ce faire, à savoir la Ceni », a déclaré Joseph Kabila.

Sur la même lancée, Joseph Kabila s'est interrogé sur le bien-fondé de l'auto invitation des autorités non congolaises dans le débat national en rapport avec les élections. Il s'est insurgé contre la tendance de certains fils du pays à se référer à l'étranger pour régler des différends à caractère national déniaient aux Congolais la capacité, la sagesse et la maturité de solutionner par eux-mêmes leurs problèmes. « Ces comportements des uns et des autres surprennent parce qu'il n'y a pas de crise politique en RDC », a-t-il déclaré en substance ajoutant que si jamais elle survenait, les Congolais trouveront toujours dans leur tradition des voies de sortie par le dialogue. « Ma main a toujours été et reste tendue. Le peuple congolais n'est pas n'importe quel peuple », a-t-il déclaré, « un peuple jaloux de son indépendance » acquise de haute lutte et qui s'attelle à léguer à la postérité un État uni. Vis-à-vis des partenaires extérieurs, Joseph Kabila a indiqué que les Congolais sont prêts à recevoir d'eux des avis, conseils et suggestions, « mais jamais des injonctions ».

Abordant le chapitre économique, Joseph Kabila a déclaré que la stabilité actuelle du cadre macroéconomique n'est pas suffisante et que l'urgence pour le moment consiste à engager résolument l'État et le secteur privé dans un programme ambitieux de production afin de générer l'emploi. Tout en se félicitant des progrès réalisés dans le domaine minier surtout en ce qui concerne l'exportation du cuivre, le chef de l'État a fait part de son souhait

de voir la production minière atteindre le niveau record au terme de l'année en cours de sorte à influencer positivement sur sa part de contribution au budget de l'État.

« Congo Airways » en gestation

Sur le plan des infrastructures, le projet d'unification de la Nation par voie routière reste un défi à relever. Déjà, soixante douze villes du pays ont été désenclavées en même temps que se poursuivent les travaux de modernisation et de réhabilitation des routes d'intérêt national, des aéroports, sans oublier les travaux de voirie en cours dans les grands centres urbains. Joseph Kabila qui met une emphase particulière sur le transport multimodal a, par ailleurs, informé de l'acquisition sur fonds propres de trente-huit locomotives dont la livraison est prévue pour 2015. Concernant le transport aérien, il a annoncé la création imminente d'ici 2015 d'une nouvelle compagnie nationale d'aviation « Congo Airways ». Quant au transport urbain, fluvial et lacustre, il a salué les efforts entrepris dans ces secteurs pour faciliter le déplacement des populations.

Concernant le domaine foncier, pourvoyeur de conflits et de procédures judiciaires, Joseph Kabila a plaidé pour que des facilités soient dorénavant accordées aux requérants de sorte à permettre l'accès d'un grand nombre à la propriété foncière. Il a invité le Parlement à initier une loi à cet effet. Dans le domaine de l'éducation, il a loué la progression en termes de budget affecté à ce secteur (16%) tout en réitérant l'engagement du gouvernement

à maintenir cet élan. Il a, par ailleurs, invité à la réflexion collective sur le devenir du système national d'enseignement supérieur, avec à la clé, le choix à faire entre une université de masse et élitiste au moment où le pays a besoin des ressources humaines de qualité, ou mieux des techniciens de niveau supérieur. Un rééquilibrage est nécessaire. Ce qui, a-t-il dit, impose une orientation des jeunes dans le choix de leur filière de formation. Parlant de la parité, Joseph Kabila s'est soucie de la faible représentation de la femme dans les institutions et a invité le Parlement, le gouvernement, les partis politiques à prendre des dispositions pour que ce hiatus soit corrigé. Abordant le chapitre de la diplomatie, le président de la République s'est attardé sur l'avenir de la Monusco dont le maintien du contingent sur le sol congolais ne se justifie plus dans un pays où il n'y a plus de guerre classique et où la protection des civils relève maintenant du ressort des opérations de police en plus de l'amélioration de la situation militaire. Il a demandé à la mission onusienne d'amorcer le processus de réduction des effectifs des casques bleus sur le territoire national. C'est sur une note d'espoir qu'il a clos son intervention en disant que la RDC a quitté la zone du désespoir, étant entendu que les fondamentaux pour une croissance encore plus forte sont en place. « L'État de la Nation congolaise est globalement bon », a-t-il conclu. Il a terminé par lancer un appel solennel à l'unité et à la cohésion nationale.

Alain Diasso

RÉFORME DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Des médecins inspecteurs provinciaux seront affectés en dehors de leurs provinces d'origine

Pour la mise en service des médecins inspecteurs provinciaux, le CNPSS recommande au ministre de la Santé publique de les désigner en tenant compte de la représentativité de chaque province et de les affecter en dehors de leurs provinces d'origine.

La recommandation est issue de la réunion du Comité national de pilotage du secteur de la santé (CNPSS) que le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a présidée dernièrement au centre catholique Caritas.

Au cours de cette réunion à laquelle ont pris part notamment les délégués du groupe inter-bailleurs santé, le secrétaire général à la Santé, les ministres provinciaux de la Santé, les directions centrales, les programmes spécialisés du minis-

tère de la Santé publique et les médecins inspecteurs provinciaux, il était question pour le CNPSS de s'appesantir sur différents points de la mise en œuvre de la réforme dans le secteur de la santé.

La restructuration du CNPSS a été développée par le directeur adjoint de la Direction d'études et de planification du ministère de la Santé publique, le Dr Jean Bertin Epumba. Le Dr Alain Lyeti s'est appesanti sur des relations entre les structures du niveau intermédiaire dans la mise en œuvre de la réforme de l'administration publique; le directeur chef des ressources humaines au ministère de la Santé publique, Épiphan Ngumbu, s'est attardé sur des directives d'affectation du personnel des divisions provinciales de la Santé et partage du patrimoine entre les divisions provinciales

de la Santé et les inspections provinciales de la Santé. Quant aux besoins minimum et appui aux structures du niveau intermédiaire, ce point a été expliqué par un expert de la Direction d'études et de planification du ministère de la Santé publique. Au terme de tous ces exposés, des résolutions et recommandations ont été formulées telles que pour la structuration du CNPSS, le ministère de la Santé publique devra poursuivre la restructuration du comité de coordination du Fonds mondial de lutte contre la tuberculose, le paludisme et le sida et son intégration dans le comité national de pilotage.

Le secrétariat général devra, pour sa part, partager avec les provinces les directives d'organisation des comités provinciaux de pilotage et de définir les modalités d'appui aux réu-

nions de ces comités. Quant aux ministres provinciaux, il leur a été recommandé d'organiser les comités provinciaux de pilotage autour de chaque division provinciale de la santé avec un secrétariat technique autour du chef de la division provinciale de la santé. Au groupe inter-bailleurs santé d'instruire les représentants de bailleurs d'assurer la coprésidence des commissions provinciales du comité provincial de pilotage en suivant le modèle du niveau central.

Pour la mise en service des cadres des divisions provinciales de la santé, le comité national de pilotage recommande de proposer des candidats ayant réussi aux tests et retenus par le gouverneur auprès du ministre de la Santé publique de lancer un appel à candidatures pour les postes de chefs de division et chefs de bureau à pourvoir.

Par rapport au financement du niveau intermédiaire, le ministre de la Santé publique devra instruire les projets et programmes qui disposent du financement pour les structures du niveau intermédiaire de les aligner dans les mécanismes de financement unique en tenant compte du plan d'action et du cadre des performances. S'agissant du patrimoine entre les divisions provinciales de la santé et les inspections provinciales de la santé, il a été recommandé d'inventorier le patrimoine des structures du niveau provincial en vue de proposer un plan de répartition au comité provincial de pilotage du secteur de la santé pour adoption et l'affectation aux nouvelles divisions provinciales de la santé par le gouverneur de province pour leur démarrage.

Aline Nzuzi

SANTÉ MOBILE

Bientôt des innovations en Afrique

L'Agence des États-Unis pour le développement international (US Agency for international development, USAID) et l'opérateur de télécommunications Orange ont noué un partenariat à ce sujet.

Le nouveau partenariat pour développer des innovations dans le domaine de la santé mobile (m-santé) a été annoncé à l'occasion du Forum mondial m health (Global m health forum) qui se tient à Washington. L'objectif de ces innovations de m-santé est d'aider à soigner et prendre en charge les individus dans les pays en développement en Afrique. « Avec l'utilisation grandissante de la téléphonie mobile et la réduction de ses coûts, tirer partie des technologies mobiles pour accélérer l'accès aux informations et aux services de santé change la donne. Nous associer avec des entreprises privées comme Orange, nous permet d'avoir

un plus grand impact tout en maîtrisant notre budget », a expliqué le Dr Ariel Pablos-Méndez, administrateur Adjoint de l'USAID pour la santé dans le monde.

Les services que les deux partenaires souhaitent développer s'appuieront sur les plateformes de m-santé intégrées et les réseaux mobiles d'Orange pour envoyer des alertes et des informations en matière de planning familial et de santé maternelle. Ainsi, indique-t-on, le personnel de santé pourra utiliser cette technologie pour partager ses connaissances médicales, collaborer à distance avec des spécialistes où qu'ils soient et améliorer les soins apportés aux patients. Le grand public pourra également bénéficier de ces plateformes de m-santé pour accéder aux informations sanitaires.

Solution m-santé maternelle

En outre, explique-t-on, grâce



Les solutions m-santé visent à faciliter l'accès aux soins

à une solution de m-santé maternelle, les médecins pourront suivre les grossesses à distance en accédant aux outils les plus modernes et aux informations médicales les plus récentes.

« Ce type de solution est particulièrement utile dans certaines régions d'Afrique où la majorité de la population vit dans des zones rurales et ne bénéficie pas d'un accès facile

aux soins ou de moyens de transports à proximité. Ainsi, grâce aux solutions de m-santé, les professionnels de santé peuvent identifier les problèmes éventuels au plus tôt et fournir les soins nécessaires, réduisant les risques pour la mère et pour l'enfant », expliquent les deux partenaires dans un communiqué. L'objectif de l'alliance de l'USAID et d'Orange est de créer un cadre qui facilitera la réplication de ces services mobiles indispensables dans différents pays d'Afrique. En Afrique de l'Ouest, les deux partenaires travaillent à mettre au point une plate-forme régionale proposant un ensemble d'applications mobiles à disposition des ministères de la Santé, des donateurs et des ONG dans des domaines tels que l'éducation des citoyens, les outils pour le personnel de santé, le paiement mobile et la collecte des données.

Patrick Kianimi

DROITS DE LA FEMME

Le leadership féminin en RDC expliqué aux étudiants de l'UPC

Organisée par l'Université protestante du Congo (UPC) avec l'appui de l'ONU Femmes, une entité des Nations unies qui milite pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la conférence-débat sur la jeunesse et le leadership féminin a ciblé tous les étudiantes et étudiants de cette alma mater.

C'est dans le cadre de la commémoration de seize jours d'activisme que cette conférence, qui a drainé un monde fou d'étudiants, a été organisée.

Plusieurs intervenants qui s'intéressent aux questions des droits de femme et à l'égalité des chances ont entretenu l'assistance sur plusieurs sous-thèmes tirés du thème principal.

Prêtre catholique, le Pr Athanase Kapopwe, a exposé sur « L'éducation et la formation patriarcale, obstacles à la promotion du leadership féminin ». Contrairement à ceux qui soutiennent que l'éducation judéo-chrétienne véhiculée par la Bible et la tradition africaine mettent la femme dans un état d'infériorité par rapport à l'homme, le prêtre catholique laisse entendre que « l'éducation judéo-chrétienne véhiculée par la Bible et la tradition africaine sont souvent mal interprétées. L'éducation judéo-chrétienne et la tradition africaine reconnaissent la valeur de la femme ».

Le sous-thème « La participation politique et l'engagement citoyen de la femme » a été décortiqué par le chef de travaux Jean Mpeti de l'Université de Kinshasa. L'orateur a invité les femmes congolaises à s'engager dans les partis politiques à travers lesquels le pouvoir se conquiert par la voie des élections.

De son côté, le Dr Gaby Nsakala, qui a exposé sur « Le leadership féminin et les violences basées sur le genre dans les milieux universitaires », a reconnu que la vulnérabilité biologique et socioculturelle de la femme font qu'elle soit plus exposée que l'homme à la contamination du VIH. Cette vulnérabilité, renchérit-il, est une réalité dans les milieux universitaires où les étudiantes sont souvent l'objet du harcèlement sexuel. Quant au représentant adjoint de l'ONU Femmes en RDC, Adama Moussa, il s'est appesanti sur « Le leadership féminin et le dialogue intergénérationnel ».

Le chargé du programme Genre à l'ONU Femmes/RDC, le Dr Jules Mulimbi a, pour sa part, présenté à l'assistance la campagne mondiale « HeForShe » (Lui pour Elle) tout en lançant un vibrant appel à tout le monde d'adhérer à ce mouvement mondial pour défendre les droits des femmes. Le président américain Barack Obama, fait-il savoir, a adhéré au mouvement « He for She ».

Aline Nzuzi

Le Vatican en ordre de bataille contre le virus Ebola

Le Saint-Siège envoie un émissaire de haut-rang en Sierra Leone et au Libéria pour soutenir les organisations catholiques qui luttent contre le virus Ebola.

C'est le cardinal Peter Kodwo Turkson, président du Conseil pontifical justice et paix, que le pape François dépêche ce mardi en Sierra Leone et au Libéria pour y soutenir l'action des opérateurs catholiques contre l'épidémie d'Ebola. La maladie, on le sait, sévit très lourdement dans trois pays ouest-africains, en comptant aussi la Guinée-Conakry, premier foyer à partir duquel le virus semble s'être répandu dans la sous-région. Originaire du Ghana, le cardinal Turkson, ancien archevêque de Cape-Coast, est un homme dont la voix porte dans la zone.

Mais au-delà de la personnalité, la décision du pape consiste également à envoyer un message fort, aussi bien aux victimes de cette épidémie, qu'à la communauté internationale. Le 24 septembre dernier, Place Saint-Pierre, il avait fait prier pour les victimes et appelé la communauté internationale à tout mettre en œuvre pour vaincre ce mal et manifester une solidarité effective envers les victimes. Cette fois, il s'agit aussi de donner un coup de pouce à ceux des catholiques, organisations ou individus, qui sont sur le point de lutter contre le mal souvent au risque de

leur propre vie. « L'Eglise, la Caritas, les congrégations religieuses et les différentes organisations catholiques sont en première ligne contre l'épidémie », a indiqué Mgr Robert Vitillo, conseiller médical auprès de la Caritas Internationalis, qui accompagne le cardinal Turkson dans ce voyage. A souligner aussi que le Vatican dispose d'un ministère de la Santé, déjà actif sur le terrain, et dont le n°2 est aussi un Africain, Mgr Jean-Marie Mupendawatu, originaire de RD-Congo. Il s'agit ici, surtout, de « soigner les personnes, pas seulement les corps », explique le Vatican.

« L'impact de l'épidémie va au-delà du secteur sanitaire. Les écoles sont fermées, les enfants et les jeunes sont abandonnés à eux-mêmes. Du coup, les grossesses ont augmenté parmi les adolescentes, tout comme la petite délinquance », relève le cardinal Peter Turkson, l'un des deux cardinaux africains de la Curie romaine (avec l'ancien archevêque de Conakry, le cardinal Robert Sarah, originaire de Guinée, autre pays touché par Ebola). Pour lui, « il faut aider les prêtres et les opérateurs pastoraux à satisfaire les besoins spirituels de ceux qui vivent avec l'infection ».

Car la maladie qui touche aujourd'hui l'Afrique de l'Ouest et provoque la peur-panique dans le reste du monde, cause

des dommages collatéraux bien au-delà du strict cercle sanitaire. La Banque mondiale souligne que cette année les perspectives économiques des trois pays touchés devraient se contracter de 2 à -0,2%. Pourtant en octobre dernier, elle prévoyait pour 2015 une croissance robuste en Guinée (+2,0%) et surtout en Sierra Leone (+7,7%), quoiqu'émergeant à peine de plusieurs années de guerre civile.

Pourtant, affirme le cardinal Turkson, « les orphelins d'Ebola sont parfois rejetés par les familles qui ont jusqu'à présent réussi à échapper à la contagion (...). Bien que soit appliquée dans ces pays une politique du 'no touch', il est permis à ces opérateurs pastoraux de prier avec eux en maintenant une distance de sécurité, de les bénir et de célébrer leurs rites funèbres, qui doivent par ailleurs être coordonnés par des équipes de fossoyeurs spécialisés. La paralysie des entreprises pèse lourdement sur des économies fragiles ».

Le haut-prélat évoque aussi des conséquences sociales variées de la diffusion du mal : « le nombre de cas de grossesses a augmenté parmi les jeunes filles; autant pour la petite délinquance ». Il s'agit de sociétés entières auprès desquelles, il faut manifester le soutien multiforme de l'Eglise et de la communauté des nations.

Lucien Mpama

TRAVAUX PUBLICS

Le BCBTP reçoit deux ateliers de forage d'eau

C'est Bruno Nianga, directeur de cabinet du ministre de l'Équipement et des travaux publics qui a remis les clés à Klaus Sydney Nguengue Nyomono, chef d'agence du Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics (BCBTP) de Pointe-Noire. La cérémonie a eu lieu le 12 décembre 2014.

Composé essentiellement de deux ateliers de forage de type ARAFOR 700 fabriqués par la Société Apageo, de stocks matériels accessoires de forage et de matériel d'essais des carreaux et des peintures, cet équipement a pour but de renforcer des compétences et l'efficacité du personnel puisque le BCBTP veut devenir l'ingénieur public de l'État congolais pour la maîtrise d'ouvrage directe mais aussi l'assistance principale à l'ingénieur public. « Le BCBTP vient d'acquiescer auprès des partenaires Vectra et Apageo, les deux ateliers de forage pour une recherche de l'eau jusqu'à une profondeur de 300 mètres. Comme on peut le constater, il s'agit d'une grande innovation dans le domaine de l'eau. Cette denrée indispensable à l'homme. Les forages d'eau permettent de fournir à nos populations de l'eau des nappes profondes sans traitement aucun. Ce qui constitue



Une vue de l'atelier de forage crédit photo «Adiac»

des économies supplémentaires dans notre quotidien et pour notre État. Il convient de noter ici que si l'implantation des forages et donc leur réussite paraît simple dans le contexte des roches sédimentaires, elle est au contraire confuse d'une part dans le socle cristallin où l'imperméabilité des roches magmatiques et métamorphiques a conduit dans les localités de certains départements du pays à des échecs dans la fourniture de l'eau des nappes profondes et d'autre part dans ce même domaine sédimentaire en zone de grands plateaux », a dit Klaus Sydney Nguengue Nyomono.

L'acquisition de ces ateliers per-

formants de forages permet la diversification des activités d'ingénieur public mais aussi sera d'un grand apport dans la politique du gouvernement appelée « Eau pour tous » qui consiste à apporter de l'eau potable dans tous les départements du pays. Ce matériel nouvellement acquis par le BCBTP fait partie du plan stratégique 2014-2018 du ministère de l'Équipement et des travaux publics. En rappel, la cérémonie s'est déroulée en présence de Ferdinand Doukaga Kwanda, directeur général de BCBTP et de plusieurs responsables de ce département ministériel.

Hervé Brice Mampouya

TIÉ-TIÉ

De l'aide pour 60 personnes vulnérables

Le geste est une initiative de la Circonscription d'actions sociales (CAS) de Tié-Tié, l'arrondissement 3 de Pointe-Noire. La cérémonie de remise d'aides diverses et de kits scolaires a eu lieu le 12 décembre.

Au total, ce sont 60 personnes vulnérables qui ont été ciblées. C'est ainsi que 51 enfants ont bénéficié d'un appui scolaire grâce à des kits ; 3 personnes retenues pour une formation professionnelle (conduite, mécanique, soudure) et sept autres personnes ont bénéficié d'un appui en AGR (Activités génératrices de revenus). Selon Yvette Bassaboukila, chef de la Circonscription d'action sociale (CAS) n° 3 Tié Tié, ce geste vise l'épanouissement intégral des bénéficiaires.

Aussi, a-t-elle rassuré que d'autres gestes similaires suivront en fonction des moyens à disposition. En souhaitant que les bénéficiaires en fassent bon usage, elle a rappelé que la CAS n'est pas à son premier geste puisqu'elle a déjà assisté médicalement en produits pharmaceutiques six personnes sans oublier l'inhumation récente à ses frais d'une personne indigente.

Pour les responsables des différentes administrations publiques présentes à la cérémonie tel Kombo de l'inspection sectorielle des sports, cette activité mérite d'être répétée pour le bien des enfants. La Circonscription d'action sociale de Tié Tié, comme toutes les autres à travers le pays, a pour missions, entre autres : la promotion, la prévention, la prise en charge et la protection des personnes vulnérables qui sont les cibles conventionnelles. Parmi ces personnes, celles du 3e âge, les orphelins, les personnes vivant avec handicap, les filles mères, les bébés abandonnés, les veuves et veufs. La cérémonie s'est déroulée en présence de Makaya, conseiller socio culturel, représentant l'administrateur maire du 3e arrondissement, du représentant de la direction départementale des affaires sociales de Pointe-Noire et de plusieurs responsables administratifs et des chefs de quartiers.

H.B.M.

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

NATIONS UNIES

Le monde célèbre la Journée internationale des migrants le 18 décembre

Proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies, cette journée est une occasion permettant de sensibiliser l'opinion à la situation des migrants à travers le monde.

En faisant fi toutes de les définitions d'école, on note, entre autres catégories de migrants, des migrants internationaux, des travailleurs migrants, des réfugiés, des demandeurs d'asile, des migrants environnementaux, des déplacés internes et des clandestins ou des sans-papiers.

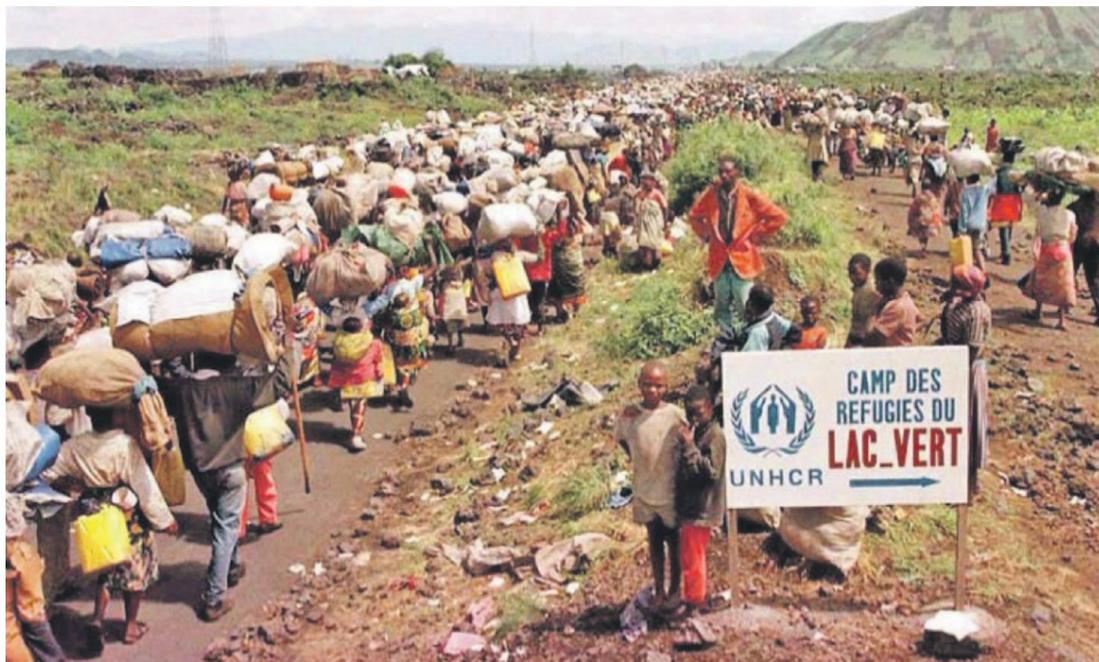
Selon les statistiques des Nations unies de l'année 2013, le nombre des migrants internationaux a atteint les 232 millions dans le monde. La migration peut apporter aussi bien des bénéfices substantiels que des conséquences négatives. Les économies tant développées qu'en développement ont besoin de migrants pour répondre à la demande de travailleurs ayant différents niveaux de qualification. Certains parmi eux, réussissent à vivre et à travailler en toute sécurité et dignité en respectant les lois et règlements des pays d'accueil. Par contre d'autres foulent au pied des lois et règlements des pays d'accueil et brillent par des actes mal-séants et insupportables.

Cette journée commémore donc l'adoption de la Convention in-

ternationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leur famille. Ainsi, lors du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement (3-4 octobre 2013), les États membres ont adopté à l'unanimité une déclaration qui appelle au respect des droits de l'homme et des normes internationales du travail, réaffirme l'engagement à lutter contre la traite des êtres humains et condamne fermement les manifestations de racisme et d'intolérance.

Et lorsqu'on aborde les démographes sur cette question des migrants, ils considèrent que les migrations seront d'une importance variable d'ajustement d'ici plus d'une trentaine d'années, échéance à laquelle 2 ou 3 milliards d'individus supplémentaires sont attendus sur la planète, alors que les effets des modifications climatiques se feront probablement déjà sentir et que certaines zones ne pourront plus nourrir une population supplémentaire. D'où la nécessité de multiplier des rencontres internationales sur les effets des changements climatiques à court, moyen et long terme car toutes les régions du monde ne subiront pas ces effets de la même manière.

Rares sont des consulats du monde et des communautés



Vue des réfugiés du Lac-Vert (en situation de migrants)

ressortissants de tel ou tel pays qui font quelques communications à l'endroit des migrants en général et de ceux qui sont en situation irrégulière en particulier afin de les pousser à être en règle pour mener à bien leurs activités. Car celles-ci peuvent être à la fois salutaires pour les pays d'accueil ou pour leur pays d'origine.

Quelques définitions des migrants communément reconnus

Des migrants internationaux, sont des personnes qui vivent de façon temporaire ou permanente dans des pays dans

lesquels ils ne sont pas nés et qui ont acquis d'importants liens sociaux avec ces pays (cf. Unesco). Travailleur migrant, toute personne qui va exercer, exerce ou a exercé une activité rémunérée dans un État dont elle n'est pas ressortissante (cf. Convention internationale des Nations unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles). Réfugié, au sens de la Convention de Genève de 1951, est toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa

race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance. Demandeur d'asile, personne qui a quitté son pays d'origine et souhaite obtenir le statut de réfugié. Quant à la migration environnementale, elle est causée par des phénomènes environnementaux. Cette rupture peut être temporaire ou permanente. Déplacé interne, et clandestins ou sans-papiers. Pour cette dernière catégorie, il s'agit de ceux qui sont en situation irrégulière dans des pays d'accueil, mais tardent à être en règle.

Faustin Akono

NZANGO

Jean Moussoungou élu premier président de la ligue de Pointe-Noire

Cinq mois après la mise en place de la Fédération congolaise de nzango, la structure s'organise dans les départements. À Pointe-Noire, Jean Moussoungou a été élu, le 13 décembre, à la tête de la ligue avec un bureau de 14 membres pour un mandat de quatre ans.

Comme lors de l'élection du bureau exécutif de la fédération, l'élection du président de la ligue de Pointe-Noire s'est déroulée en trois tours, question de départager les deux candidats dont l'égalité des voix a persisté après les deux tours car Jean Moussoungou et Jean Camille Ndjimbi avaient onze voix chacun. Devant cette difficulté, le directeur départemental des sports, Joseph Biangou Ndinga, a, en application du règlement général des assemblées électives et par consensus, décidé d'un troisième tour en ajoutant cette fois au corps électoral, la voix du doyen d'âge. L'affaire a été ainsi tranchée avec 12 votants pour Jean Moussoungou contre 11 pour Jean Camille Ndjimbi. Cela a été de même pour le poste de la 4e vice-présidente, Pascaline Nguono Nguouaka, élue après le troisième tour.



Joseph Biangou Ndinga et sa suite saluant les membres du bureau de la ligue «crédit photo adiac»

« La tâche s'avère difficile mais avec le concours de tous les membres élus, nous mènerons à bien cette mission sportive afin de pérenniser cette nouvelle discipline à Pointe-Noire », a déclaré Jean Moussoungou qui a appelé la ligue et les équipes de Pointe-Noire à s'organiser pour les onzièmes Jeux africains.

Le premier vice-président de la

fédération, invité à ses assises, s'est félicité de la bonne tenue des élections avant de rappeler que le département de Pointe-Noire est le berceau du nzango moderne. « Sachez compter sur la fédération pour mieux développer le nzango au plan international car le rendez-vous est grand et bientôt vous verrez à Pointe-Noire les Camerou-

naises, les Gabonaises et les Togo-

golaises », a-t-il dit. L'élection du bureau exécutif de la ligue de nzango de Pointe-Noire a eu lieu dans la salle de conférence de la Chambre de commerce de Pointe-Noire sous la coordination du directeur départemental des sports, Joseph Biangou Ndinga et du délégué de la fédération, Julienne

Blanche Malaki, deuxième vice-présidente de la Féconza assisté du premier vice-président, Guy Noël Titov Passi.

La particularité dans cette ligue est l'élection de cinq femmes dans le bureau exécutif qui compte neuf hommes.

Les membres du bureau exécutif de la ligue de nzango de Pointe-Noire :

Président : Jean Moussoungou

1^{er} vice-président : Laure Bando-doki Nzoumba

2^e vice-président : Léon Ngoyi,

3^e vice-président : Bomaka Ibara

4^e vice-président : Pascaline

Nguono Nguouka

Secrétaire général : (poste du ministère des Sports)

Secrétaire générale adjointe : Jesuanne Bahoua

Trésorière général Georgette : Mangoubi Ngouété

Trésorière générale adjointe : Léa Loemba

Membres : Véronique Mayenga

Tsokou ; Mikemo, Batsimba ;

Taty Matou ; Ida Boukono

Commissariat au compte : Ange

Mbouaki ; Bazebibouta ; David

Guiet

Charlem Léa Legnoki

NZANGO

Brigitte Vilakanda aux commandes de la ligue de Brazzaville

La présidente élue à l'issue de l'assemblée générale électorale du 13 décembre fait de la formation des athlètes et des encadreurs techniques son cheval de bataille. L'élection de Brigitte Lucie Vilakanda à la tête de la ligue de la ville capitale n'a pas été une épreuve jouée d'avance. Unique femme à postuler à la présidence de la structure, elle avait fort à faire devant deux hommes : Bernard Kouka et Narcisse Ngoulou. Ce dernier s'est désisté étant appelé à assumer d'autres fonctions. Le face à face était alors ouvert entre Brigitte Vilakanda et Bernard Kouka. Le corps électoral de 22 voix, majoritairement constitué des femmes, était acquis à la candidature féminine. Finalement, Brigitte Vilakanda l'a emporté dès le premier tour. Elle présidera donc pendant quatre ans aux destinées de la ligue départementale de Brazzaville de nzango.

Une action en huit points

Pour le développement de la discipline, Brigitte Vilakanda mènera une action essentiellement axée sur huit points : nouer des partenariats avec des sponsors capables de prendre en charge les clubs de la ville capitale à hauteur de 40% ; apporter de l'aide technique et matérielle



La présidente nouvellement élue prononçant son mot de circonstance crédit photo DR

aux équipes affiliées à la ligue ; créer des équipes de nzango dans les écoles, en vue de préparer la pépinière, ; organiser des compétitions pour préparer les athlètes aux onzièmes Jeux africains puisque le nzango est retenu comme discipline de démonstration, etc.

Pour y parvenir, la présidente de la ligue comptera sur le concours du bureau exécutif qui a plus d'hommes que de femmes. Dans ce bureau, Philippe Ngouabi assumera les fonctions de premier vice-président. Sylvain Loufoua, Michel Oniangué et Arnel Mbio sont respectivement deuxième, troisième et quatrième vice-présidents. Le poste de

secrétaire général qui revient au département des Sports reste à pourvoir. Il faut alors attendre la réunion inaugurale du conseil fédéral de la ligue pour connaître celui ou celle qui briguera ce poste. Josiane Samba, quant à elle, a été élue trésorière générale et elle est secondée par Isabelle Banzouzi. L'organisation des assemblées générales électorales de nzango rentre dans le cadre de la restructuration des ligues départementales. Ainsi, en dehors de Brazzaville, les ligues de Pointe-Noire et du Niari ont été mises en place. Les autres départements seront pourvus des mêmes instances dans les jours à venir.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (Ligue 1)

Ligue 1, 18^e journée Prince Oniangué et Reims battent Évian dans la douleur (3-2). Rapidement averti pour deux fautes aux 4^e et 6^e minutes, le capitaine des Diables rouges a tout de même été actif dans l'entrejeu avec 70 ballons joués, dont 44 passes réussies (sur 53 tentées), 5 duels gagnés (sur 8), 2 centres, 2 fautes commises pour 1 subie et 2 tirs dont 1 cadré. Une frappe cadrée et repoussée à la 14^e sur Diego qui ouvre le score. Sans Ladislav Doukhan, non convoqué, Guingamp créé l'exploit en battant le PSG (1-0). Belle semaine pour les Bretons, qualifiés pour les 16^e de finale jeudi soir.

Première apparition en pro pour Dylan Bahamboula, qui assiste depuis le banc de touche à la victoire de Monaco sur Marseille (1-0). Dans les rangs phocéens, Giannelli Imbula (92 ballons, 53 passes réussies sur 57 tentées, 28 duels gagnés sur 44, 1 faute commise pour 6 subies) a livré une grosse prestation, tandis que Brice Samba junior est resté sur le banc. Christopher Mabolou a déclaré forfait la veille de la victoire de Bastia face à Rennes (2-0). On ne connaît en revanche pas la raison de cette défection. Jules Iloki n'était pas dans le groupe nantais, vainqueur de Bordeaux (2-1).



Camille Delourme

RÉFLEXION

La paix et la culture (suite)

Pour enfoncer un peu plus le clou, je voudrais ajouter à ce qui précède que les pays occidentaux sont largement responsables de ce qui se passe aujourd'hui en Afrique noire avec la montée des extrémismes religieux. Car ceux-ci prolifèrent sur le fait que les frontières, donc le découpage territorial de la plupart des États dans cette partie du monde, ont été tracées de façon totalement artificielle à l'époque coloniale.

Au lieu de les rassembler dans des entités cohérentes, ces délimitations territoriales ont en effet coupé et divisé les peuples, interdisant toute véritable unité fondée sur des critères humains ou géographiques, et empêchent donc la formation de véritables États. C'est ce crime historique, car c'est bien d'un crime qu'il s'agit, qui se trouve à l'origine de la plupart des drames que vivent aujourd'hui les pays de cette partie du monde.

Pour donner une idée de l'ampleur des tragédies provoquées hier par le comportement des puissances coloniales et aujourd'hui par la passivité de ces mêmes puissances, je rappelle qu'en moins de vingt ans, dans la seule Afrique centrale, ce sont plus de dix millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont été massacrés pour des

raisons religieuses ou ethniques. Dix millions d'innocents tués dans des conditions atroces et des dizaines de millions d'autres meurtris dans leur chair, détruits moralement et socialement. Le tout dans l'indifférence générale.

Si l'on ajoute à cela le fait que les drames qui se perpétuent actuellement dans l'est de la République démocratique du Congo sont la conséquence du chaos ethnique et religieux entretenu sciemment par les compagnies, occidentales pour la plupart qui s'enrichissent en exploitant illégalement les gisements de matériaux rares comme le coltan et le tantal, ou précieux comme l'or et le diamant, l'on mesure à sa juste valeur la responsabilité qui est celle des nations dites « démocratiques ».

Pour dire les choses de façon crue, l'Occident est responsable pour une large part des horreurs qui se commettent dans cette partie du monde. Il continue, en effet, sous une autre forme la traite négrière et bien entendu il se voile la face tout en administrant des leçons de morale ou de bonne gouvernance à des peuples qui n'ont plus aucun respect pour lui.

Qu'il me soit permis d'ajouter, avant de conclure ce propos, que bien au-delà

de ce qui se passe en Afrique centrale, les mêmes Occidentaux, aussi riches que peu au fait des réalités mondiales, se montrent incapables de prévoir ou d'imaginer ce que leurs interventions armées dans les régions en crise provoqueront à coup sûr. Je ne citerai que deux exemples, tous deux accablants, pour illustrer cette ultime remarque :

- celui de l'assassinat de Saddam Hussein par les Américains en Irak qui engendra, par ricochets successifs, la percée sanguinaire de ce que l'on appelle aujourd'hui l'État islamique, et qui oblige aujourd'hui les États-Unis à se réengager contre son gré dans cette partie du monde.

- celui de l'assassinat en Libye de Mouhammar Kadhafi qui permit à des intellectuels déjantés tels Bernard-Henry Lévy de se mettre en avant sous l'œil complaisant des caméras du monde entier, mais qui a déstabilisé durablement toute la zone sahélo-saharienne.

Ces interventions absurdes ont plongé deux régions du monde dans le chaos et sont à l'origine des drames qui se déroulent aujourd'hui tant au Moyen Orient qu'en Afrique du nord. Elles témoignent d'une absence de réflexion stratégique affligeante de la part de grandes puissances qui prétendent

œuvrer pour la paix.

Je pense donc que toute réflexion sur la paix et la culture, menée en France comme en Europe et aux États-Unis, devrait être fondée sur la prise en compte de ces réalités, aussi déplaisantes soient-elles pour eux. Si leurs dirigeants ne font pas ce travail et ne prennent pas la mesure de leurs responsabilités dans les drames qui affectent le tiers-monde, ils n'adopteront jamais les bonnes décisions, n'aideront jamais les peuples qui en sont victimes à se débarrasser du fanatisme.

« Apprenons à comprendre la douleur de l'autre. Travaillons ensemble pour la justice et pour la paix ». Cet appel, lancé par le pape François, le 26 mai 2014 à Jérusalem, ne sera entendu que si les nations qui ne cessent de donner des leçons au monde entier reconnaissent enfin leur responsabilité dans les drames qui rabaisent l'homme au rang des animaux.

Jean-Paul Pigasse

(1) Cette réflexion a été présentée le 12 décembre au Centre de la Conférence des évêques de France, à Paris, lors de la « Conférence internationale sur la paix et la culture » organisée par l'Institut Robert Schuman pour l'Europe.